LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 51 Saint-Boniface, du 3 avril au 9 avril 1987



La fin du suspense. Le Cercle Molière offre la suite des péripéties de la famille Tremblay jusqu'au 11 avril. La chronique culturelle de Daniel Tougas est en 8 et 9. PHOTO: HUBERT PANTEL

AU SOMMAIRE

Tout a commencé à Saint-Malo

L'esprit de coopération fête ses 50 ans

400 personnes sont attendues vendredi 10 à la salle paroissiale de Saint-Malo pour célébrer en grand le 50e anniversaire de la première caisse populaire du Manitoba.

«Cette fête, c'est genre de remerciement pour tous ceux qui ont aidé au développement de la caisse», souligne Denis Maynard, qui gère l'institution depuis 1960.

Le banquet, qui suivra la messe de 17h, sera donc dédié à tous les pionniers et à tous les volontaires qui ont oeuvré aux différents comités depuis que la doyenne des caisses a ouvert ses portes, le 1er mars 1937.

Les deux pionniers encore vivants, Emilien Desrosiers et Wilfrid Péloquin, seront particulièrement à l'honneur; ainsi que trois veuves de pionniers: Clara Maynard (*épouse de Domina Maynard*), Rosilia Lafantaisie (*Roméo Paquette*) et Marie-Louise Maynard (*Antoine Maynard*).

Les ex-présidents auront aussi droit à une considération spéciale: Germain Gosselin (*président de 52 à 69*), Jean Goulet (*74-79*), Lévis Preteau (*80-81*). Depuis 1982, la présidence est occupée par Aline Gosselin, la première femme présidente de la caisse.

12 personnes seront honorées pour avoir servi les intérêts de la caisse pendant au moins 15 ans.

Domina Maynard (*18 ans de service*), Antoine Maynard (*19 ans*), Roland Goulet (*15 ans*) et Jos L. Maynard (*21 ans*) seront salués à titre posthume.

Recevront un cadeau-souvenir en main propre: Louis Gosselin (*15 ans de service*), Robert Hamonic (*23 ans*), Ovila Gosselin (*25 ans*), Germain Gosselin (*31 ans*), Alphonse Bourgeois (*33 ans*), Aline Gosselin (*32 ans*). La palme des années de service revient à Denis Maynard (*36 ans*), qui s'est impliqué dans les affaires de la caisse à 17 ans.

Les festivités fourniront aussi l'occasion de lancer un livre, rédigé par Paulette Gosselin, qui retrace les 50 ans de la caisse. Tiré à 500 exemplaires, ce véritable document, qui a coûté 6 000$ à produire, sera vendu 10$ pièce.

«J'ai travaillé sur le livre depuis le mois de novembre. Il contient un historique et beaucoup de photos», précise Paulette Gosselin.



Paulette Gosselin, la rédactrice du livre-souvenir. «Les pionniers tenaient beaucoup à la dimension francophone.»

«On a mis l'accent sur les débuts. Ce qui frappe? Je dirai que c'est la formidable entraide du départ. Et c'est une attitude qui s'est poursuivie. Cet esprit de coopération, on le trouve dans des projets comme le Chalet Malouin ou le nouvel Atelier Rivière-Rouge», affirme la prof suppléante à l'école Taché.

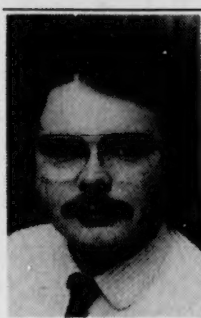
La caisse de Saint-Malo, qui vient tout juste de finir son exercice financier 86-87, se porte «financièrement très bien», indique Denis Maynard. Comme d'habitude, l'assemblée annuelle de cette caisse de 1 400 membres se tiendra en juin.

Bernard BOCQUEL

Le dernier bilan sur le bilinguisme

Un gros passif faute d'offre active

«Comme dirait le Père Caron, plus ça change, plus c'est pareil!» lance Louis Gosselin, qui représente le Commissaire aux langues officielles au Manitoba et en Saskatchewan.



Bernard BOCQUEL

Une belle formule qui a l'avantage de rendre hommage au vieux batailleur jésuite tout en résumant très bien le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles.

Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, a une job bien précise. Il doit promouvoir la Loi sur les langues officielles et vérifier sa mise en application.

Le problème, c'est que «le chien de garde» de la Loi n'a pas vraiment de pouvoir. D'Iberville Fortier et ses représentants dans les régions, comme Louis Gosselin, ne peuvent pas obliger des fonctionnaires à appliquer la Loi.

La seule véritable arme du Commissaire, c'est son rapport annuel dans le lequel il cherche à attirer l'attention du grand public sur les échecs (*et les succès, à l'occasion*) de l'implantation de la Loi.

D'Iberville Fortier n'a pas eu de grands progrès à rapporter pour l'année 1986. Car malgré «un certain nombre d'initiatives louables, le programme des langues officielles s'est contenté de faire du sur place».

Pour tout dire, le Commissaire commence à être tanné de constater que la refonte de la Loi traîne toujours. Il a donc décidé que 1987 sera l'année du test. Histoire de savoir une fois pour toutes si le gouvernement conservateur veut sérieusement relancer les efforts de bilinguisation.

Êtes vous bien sûr de connaître la Loi sur les langues officielles?

Louis Gosselin résume ainsi la pensée de son patron. «Il y a de quoi être impatient. On entend une série de voeux pieux, de bonnes intentions qui ne se traduisent pas en action. On parle d'une révision de la Loi depuis 84. En 85, on a dit qu'on l'aurait fin 85, puis début 86. En 86 on a parlé de Noël 86, ensuite on a dit au printemps 87. Maintenant, on parle de cet été...»

«On est encore optimiste. Mais on commence à perdre patience. À cause du retard pour refondre la Loi, une certaine stagnation s'installe dans le système. Parce que les fonctionnaires attendent de voir ce qu'ils auront à faire.»

La Malouin, qui occupe son poste depuis un an, précise que généralement les améliorations «sont dues à des initiatives d'individus, plutôt qu'à une volonté bien structurée. Ce qu'il faut, c'est rendre imputable les hauts fonctionnaires de l'application de la Loi. Dans leur évaluation, il faudrait tenir compte de leur manière de mettre la Loi en vigueur.»

Un des critères d'évaluation serait donc la façon dont un haut fonctionnaire s'organise pour assurer une **offre active**. L'idée de l'offre active est simple: au lieu que vous ayez à vous demander si la réceptionniste est bilingue, elle va vous le laisser savoir. (*Exemple: Secretary of State, BONJOUR*).

Cette notion d'offre active est évidemment très importante au Manitoba.

Pour la simple et bonne raison que les Franco-Manitobains sont de plus en plus fatigués de chialer pour obtenir du service en français. Du moins, quand ils savent qu'ils sont en droit de recevoir les services du fédéral en français.

En effet, Louis Gosselin souligne qu'il «reste un gros boulot à faire pour faire connaître la Loi sur les langues officielles aux francophones. On va continuer de renseigner la population pour faire en sorte que les gens demandent les services. Et on va continuer de rencontrer les fonctionnaires pour faire en sorte qu'ils offrent activement les services.»

En attendant que les hauts fonctionnaires soient obligés de mettre en place un système d'offre active.



Louis Gosselin, le représentant du Commissaire aux langues officielles. «En général, il existe chez les francophones un manque de connaissance des droits linguistiques. Pour sensibiliser les gens, il faut multiplier les rencontres. Cette année, par exemple, on va rencontrer tous les étudiants des 12e année».

Des chiffres qui en disent long...

Représentation des francophones aux échelons supérieurs de la Fonction publique, 1984, 1985 et 1986

	1984 %	1985 %	1986 %
Direction	22,0	20,8	20,0
Cadres supérieurs	17,0	19,2	19,7

Source: Système d'information sur les langues officielles, 1984, 1985 et 1986.

...et encore plus long

Répartition proportionnelle des minorités de langue officielle dans la population et dans la Fonction publique, par région, 1984 à 1986

	Population de langue officielle minoritaire %	Fonctionnaires de langue officielle minoritaire 1984 %	1985 %	1986 %	Écart 1984-1986 %
Provinces de l'Ouest	2,7	2,0	2,1	2,1	+0,1
Ontario unilingue[1]	2,0	2,9	3,0	3,1	+0,2
Ontario bilingue[1]	32,3	23,2	23,3	23,1	-0,1
Région de la Capitale nationale	35,4	35,7	35,7	35,9	+0,2
Québec bilingue[1]	19,8	7,3	7,3	7,1	-0,2
Québec unilingue[1]	4,2	4,2	4,0	3,9	-0,3
Nouveau-Brunswick	33,6	26,8	27,6	28,4	+1,6
Autres provinces atlantiques	2,9	3,6	3,7	3,5	-0,1
Territoires	2,5	4,0	3,5	3,3	-0,7

[1] Excluant la région de la Capitale nationale.

Sources: Statistique Canada, Recensement de 1981 ; Système d'information sur les langues officielles, 1984, 1985 et 1986.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphiste: Denis ST. JEAN
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Sylvie ROMAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

Ils ne sont pas des "dead ducks"

L'enchâssement du droit à l'autodétermination des Inuits et des Autochtones du Canada n'est pas pour demain. La conférence constitutionnelle tenue à Ottawa la semaine dernière en est la preuve.

La conférence constitutionnelle a été une faillite pour la simple et bonne raison que les gouvernements provinciaux ne sont nullement intéressés à perdre un petit brin de leurs pouvoirs. De leur pouvoir politique, évidemment. Mais surtout de leur pouvoir économique.

La question est très complexe, affirment les premiers ministres Grant Devine de la Saskatchewan et Bill Vander Zalm de la Colombie-Britannique. C'est l'excuse officielle qui est sensée non seulement expliquer, mais qui devrait pardonner l'échec.

Pourtant, réduite à son essence même, la question n'est pas plus complexe que ça. Elle peut se résumer ainsi. Ceux qui ont le pouvoir et les richesses ne veulent pas se défaire de ces richesses et de ce pouvoir. La charité bien ordonnée commence par soi-même!

L'ironie dans tout cela, c'est que les groupes autochtones ne réclament pas plus que ce que réclamaient les provinces de l'Ouest lorsqu'elles accédèrent au stade de provinces, des droits dans certains domaines (*l'éducation, entre autres*) et le contrôle de leurs terres et de leurs ressources naturelles.

Car, un groupe peut avoir tous les droits possibles et imaginables. Sans une base économique (*le terrain et ses richesses*), ces droits ne valent pas beaucoup. Et personne n'a encore inventé une façon de partager les ressources de façon à ce que ceux qui avaient tout le gâteau avant le partage en aient autant après.

ÉDITORIAL

À l'extrême, on serait tenté de dire que la tolérance (*dans ce cas-ci, accepter que les Autochtones ont le droit d'être pas comme les autres*) est fonction des sommes d'argent qui sont disponibles. Plus les temps sont durs, moins on a tendance à être tolérant.

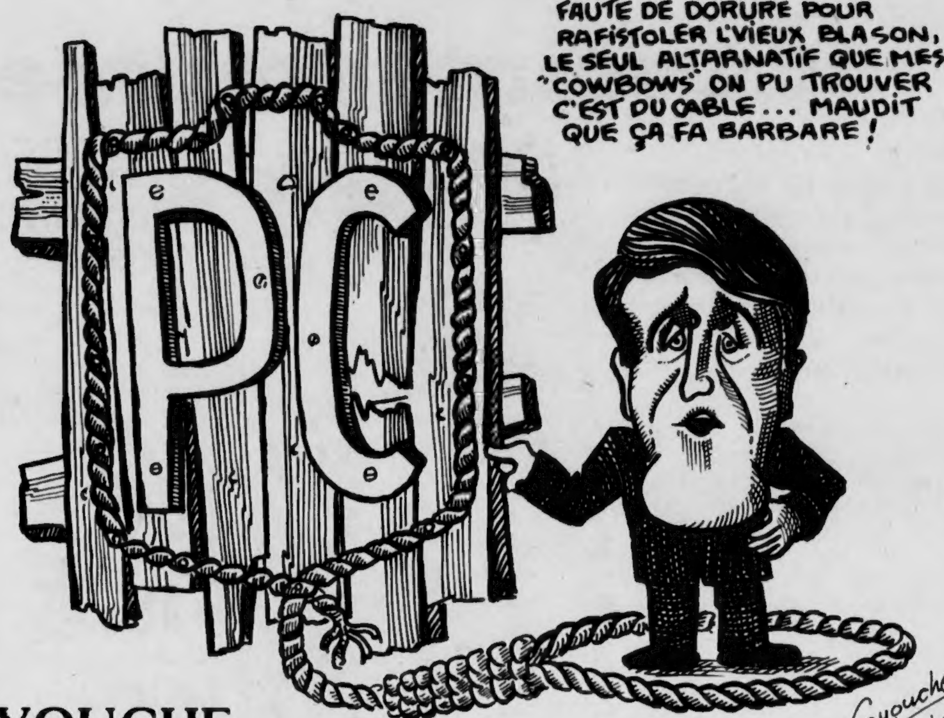
Par contre, l'enchâssement des droits des Inuits et des Autochtones est inévitable. Car s'il y a une chose qui est devenue évidente depuis quelques années, c'est que les tribunaux vont obliger les gouvernements à agir.

Comme ça a été le cas avec les droits linguistiques des Francophones au Manitoba. Et comme ça sera vraisemblablement le cas dans le domaine de la gestion scolaire par les francos dans les provinces où ils ne sont pas majoritaires.

Mais il y a un autre point qui milite en faveur de ces changements. La majorité des Canadiens a accepté que les Autochtones ne disparaîtront pas. Ce qui a été le souhait officieux et la politique officielle depuis le 19e siècle.

Comme les Franco-Manitobains, ils ne sont pas des «dead ducks».

Lucien CHAPUT



CAYOUCHE

LETTRES

Une bilinguisation inacceptable

M. le rédacteur,

La démission de Mlle Lucile Freynet me porte à écrire cette lettre.

Comme contribuable de la ville de Saint-Boniface depuis une cinquantaine d'années, comme un des anciens membres fondateurs de la bibliothèque française de Saint-Boniface avec M. l'abbé Deschambault, J.A. Marion et M. Thompson, et comme citoyen canadien-français de la ville, la bilinguisation de notre bibliothèque m'est inacceptable.

Notre conseiller, M. Guy Savoie, ne semble pas se préoccuper du caractère français de notre ville et nous devons lui rappeler qu'il nous représente.

J'espère que la requête de la SFM auprès de la commission des bibliothèques sera acceptée en entier.

Henri Guyot
Saint-Boniface
le 30 mars 1987

Où sont les Proteau?

M. le rédacteur,

Pour commémorer le 330e anniversaire de l'arrivée des familles Proteau en 1657, une manifestation est organisée et se tiendra au Château Frontenac à Québec pour recevoir tous les invités de la province de Québec et du Canada et dres États-Unis et de la France.

Pour de plus amples renseignements concernant cette manifestation, veuillez communiquer avec le Comité Organisateur des Fêtes Proteau.

Lorenzo Proteau, président
253, de la Jemmerais
Boucherville (Québec)
J4B 1H2
mars 1987

La sainte frousse du Larousse!

On dit souvent que la langue française est compliquée. Ce n'est pas vrai. La seule chose qui est compliquée avec la langue française, c'est de la parler et de l'écrire. Le reste est drôlement simple.



Le 1er vendredi du mois

Daniel TOUGAS

Le français comprend cependant certaines difficultés. Particulièrement pour nous les Franco-Manitobains, qui sommes archi-conscients des anglicismes, des archaïsmes et de tout autre «isme» qui se glissent dans notre parler pendant qu'on s'occupe à faire d'autre chose.

Prenons l'exemple du mot «gosses». Lorsqu'un Français décide qu'il veut photographier vos gosses, il ne s'agit pas là de vous photographier les appendices reproductifs, mais bien de photographier vos enfants.

La disparité que nous retrouvons ici entre le sens français et le sens canadien du mot «gosses» nous indique, de deux choses, l'une: ou bien le Canadien français se situe à l'avant-garde du français sur le plan phénoménologique parce que la notion des organes précède celle des enfants; ou bien le Canadien français est plus cochon.

Il y a des arguments pour appuyer ou réfuter ces deux possibilités, mais personnellement je crois que se sont les Anglais qui ont èté les plus cruels lorsqu'ils ont créé le diminutif «Gus», donnant à ce mot scabreux le statut de nom propre.

Or, pour éviter une situation gênante, répétez ces phrases-types jusqu'à ce que l'image du sexe masculin disparaisse:

1) J'aime bien photographier les gosses.

2) Il faut descendre son appareil-photo très bas pour photographier les gosses.

3) Il faut vite photographier les gosses avant qu'ils grandissent.

Maintenant, vous êtes prêt à entamer une discussion sur la photographie des enfants avec un Français. Si vous n'arrivez pas à vous y habituer, excusez-vous, enfilez votre manteau et utilisez ce dicton espagnol bien connu: «Adiosse à mes gosses».

Le verbe «s'asseoir» soulève aussi un problème intéressant. Puisque l'ancienne forme «assoyez-vous» est encore très utilisée au Canada, la forme moderne «asseyez-vous» pourrait être prise pour une forme polie de «veux-tu te battre?».

«Asseyez-vous» serait alors entendu dans le sens de «viens t'essayer» ou «amène-toi». L'effet peut être accentué si on commet l'erreur de secouer les deux mains devant nous en demandant à la personne de s'asseoir.

Par ailleurs, l'expression «ci-joint» (*en ce qui concerne des pièces jointes à une lettre*) s'accorde seulement lorsque les pièces en questions précèdent les mots «ci-joint». Cette règle s'applique même si vous envoyez de la drogue par la poste, parce que la formule traditionnelle serait alors: «Vous remerciant à l'avance, je vous prie de trouver ci-joint, six joints».

Il est à noter aussi que l'expression anglaise «soup's on» ne doit pas être confondue avec le verbe français «soupçonner». À moins que vous ne vouliez prouver à la fois que vous êtes bilingue et insinuer que le dîner est prêt, évitez l'expression «je soupçonne que soup's on».

À éviter à tout prix également: l'imparfait du subjonctif. Ce temps est à peu près disparu ou, à la rigueur, très littéraire. L'imparfait du subjonctif du verbe «savoir» est surtout à proscrire.

Par exemple, après avoir demandé une hausse de salaire à votre patron (*qu'il vous a refusé*), ne sortez pas de son bureau en disant «Aurait-il fallu que je le susse?» Les gens comprendront autre chose et cela n'ajoutera rien à votre bonne réputation.

Et finalement, en ce qui a trait aux sacres et blasphèmes canadiens-français, je citerai simplement les paroles d'un Français maintenant établi au Canada.

«Si les Canadiens sacrent, bof, enfin, finalement, zut, c'est qu'ils manquent de vocabulaire, enfin, zut, quoique, finalement».

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre deux

Marius

Aneroïd, Saskatchewan, fin de l'été 85. Ça se complique. Marguerite, la petite-fille de la veuve du 467, rue Jeanne d'Arc s'est enfuie du domicile parental pour aller se réfugier chez Marius. Ce vieux chum de sa grand-mère cache un lourd secret que le curé de Ferland, Edouard Morin, détective à ses heures, tente de découvrir. Et justement Gabbie, le frère de Marguerite, a décidé d'appeler Marius.

— Sorry, I was very hungry, I was really very hungry, I don't usually... You have to understand. I was really very...

Le curé Morin avait bien vu que ses explications n'allaient pas le mener bien loin. Marguerite venait de remarquer sa soutane et ne pouvait, pour des raisons évidentes, s'empêcher de s'esclaffer. Une sortie rapide avait paru comme la seule solution. Vite Edouard, trouve les clefs de la *rabbit* et disparaît!

À l'intérieur, Marius poursuivait sa discussion au téléphone avec Gabbie, comme si de rien n'était.

— Tu dis que l'ACFA a tant d'argent que ça? J'avais travaillé une fois à Legal dans un élévateur. Quel désastre. Il y a des villages qui sont comme ça. Lorette, par exemple, c'en est un autre... Oh excuse, il fallait me dire que ta première blonde venait de là!

Marius et Gabbie, comme Marius et Charles-Eugène, pouvaient se parler pendant des heures sans jamais revenir au même endroit. Des poètes, et de la pire sorte: ceux qui ne comptent jamais les syllabes!

— Tu vas pas me faire accroire que tu m'appelles rien que pour me parler de tes aventures derrière l'Hôtel de Lorette quand même. C'est pas que ça m'intéresse pas ou rien comme ça. C'est juste que je te connais et je sais qu'une histoire de femme camoufle souvent une pensée cancéreuse...

Marguerite s'était versée un verre de vin aux chokecherries. Mon'oncle Marius était pété, c'est tout. Il était fou braque. Rien à faire, quatre-vingt-six ans et encore à sa première enfance.

— Gabbie, tu m'appelles pas par marque d'affection j'espère. Tu vas pas me demander de faire comme la femme à la radio... Tu ne la connais pas? Celle qui anime à CHAB. Elle ne cesse de dire qu'il faut savoir laisser sortir nos vrais sentiments:.. Eh bien, raconte-moi ce qui te motive à m'appeler!

Marguerite en était à son deuxième verre de vin quand Gabbie a finalement mentionné l'appel qu'il avait reçu à Edmonton du curé Morin.

— Qu'est-ce qu'il voulait? Vous avez parlé longtemps? Il a parlé de ton père? Est-ce qu'il a mentionné mon nom?

Imaginez que notre cher Edouard Morin, curieux depuis ses jours au Collège de Gravelbourg, n'avait pas été par quatre chemins avec Gabbie: il voulait savoir si son père lui avait parlé de cette nuit passée au bord de la route tout près de Notre-Dame-de-Lourdes.

— Qu'est-ce que tu lui as dit?

Le curé Morin avait aussi déclaré à Gabbie qu'il pouvait tout lui dire puisque son père, Louis, était maintenant décédé.

— Tu lui as répondu?

Rendue à son troisième verre de bière (pardon, de vin), Marguerite avait compris que le grand mangeur de tomates de jardin n'avait pas choisi la maison de Marius par hasard. Sans de réelle preuve, elle était persuadée que cet homme et le curé Morin était le même.

— T'avais raison de rien lui répondre. C'est un vieux frustré qui cherche à nous faire du tort. Mais t'as bien fait. Il ne fallait surtout pas commencer à lui parler de la famille... C'est un vieux prêtre qui a peur de moi et qui pense que je vais me présenter comme syndic cet automne. Je ne comprends pas très bien l'affaire. Je lui ai parlé de Teillard de Chardin après la messe une fois et depuis il agit comme si...

Les deux n'avaient plus rien à dire: salut, à la prochaine, prend soin de toi, bye-bye.

Quand Marius avait raccroché, Marguerite dormait sur le divan dans le salon.

— Tiens, tiens, j'ai même pas eu la chance de te parler du bonhomme de sable qui se promène le soir dans les rues d'Aneroïd. Il faut faire attention. Beaucoup de gens l'ont déjà vu. Il paraît qu'il fait peur aux petites filles.

Marius a éteint les lumières du salon en chuchotant:

— Quelque chose me dit que tu vas rêver à ton Lionel ce soir. T'as raison de le faire.

(à suivre)

La traduction des lois manitobaines

La perfection est-elle de ce monde juridique?

Il n'y a aucune raison pour ne pas poser la question. La version française des lois manitobaines traduites est-elle à la hauteur?

Le sujet méritait d'être soulevé lorsque La Liberté a reçu un extrait de la Loi modifiant la Loi sur la Société du Barreau. Notre correspondant attirait notre attention sur le passage suivant:

> — ***Objects of foundation.***
> *(e) the development and* ***maintenance*** *of law librairies.*

La traduction se lit ainsi:

> — ***Buts de la Fondation.***
> *(e) la mise sur pied et* ***l'entretien*** *de bibliothèques de droit.*

À priori le mot **entretien** fait plus penser au ménage de la bibliothèque qu'à l'achat de nouveaux livres.

Qu'en pense Michel Nantel, le chef du Service de traduction juridique? Eh bien après avoir consulté collègues et dictionnaires, il a décidé de «laisser le mot entretien», même si c'est «très discutable».

Traduction: un éminent collègue à Ottawa trouvait le mot acceptable, un autre au Manitoba n'était pas d'accord. Et un dictionnaire offrait une flexibilité d'interprétation.

Sans doute les 350 lois de la Codification (*sur 400*) déjà traduites contiennent d'autres traductions litigieuses. «Ça se peut que ça arrive, des problèmes d'interprétation. Ça ne me surprendrait pas, il y a bien des contestations sur la version anglaise. Quand il y a des litiges, c'est souvent à cause d'une question d'interprétation», remarque Michel Nantel.

«C'est possible qu'il y ait des erreurs. Mais prenons l'exemple du fédéral, qui dispose de ressources énormes. Là aussi des erreurs se glissent. C'est regrettable, c'est sûr. Mais une fois que les erreurs sont portées à l'attention des traducteurs, elles peuvent être rectifiées.»



Michel Nantel, le chef du Service de traduction juridique. «Des fois, ça arrive qu'un article d'une loi est mal rédigé en anglais».

«C'est la première fois qu'une personne de l'extérieur du bureau me fait remarquer une erreur. Quand les gens voient des choses inexactes, qu'ils appellent. À condition que ce soit fondé, on est toujours ouvert aux suggestions. On apprécie beaucoup ça, puisque ça montre que des gens lisent nos travaux.»

D'un point de vue technique, comment rectifie-t-on une erreur ou une inexactitude? La procédure est simple. Les députés passent un ***Loi qui modifie le droit statuaire.*** «Là, on peut modifier de nombreuses lois. Ça arrive à chaque session», précise Michel Nantel.

Bernard BOCQUEL

Un nouveau conseil pour La Liberté et un Bérard pour Gilbert Sabourin



Le propriétaire de La Liberté, la SFM, a tenu la semaine dernière à remercier les cinq membres sortants de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice du journal.

Lucille Blanchette, la présidente de la SFM (*au centre*) a offert au président sortant Gilbert Sabourin une toile de l'artiste Réal Bérard, inspirée de Saint-Jean-Baptiste, le village natal du président.

Quatre autres membres de Presse-Ouest ont terminé leur mandat: Guy Gagnon (*à l'extrême gauche*); Roland Robert (*à l'extrême droite*) et Lilliane Prud'homme. Absent de la photo: Denis Bisson.

Me Antoine Fréchette et Simone Lafrenière sont les deux membres de Presse-Ouest qui restent en fonction. Six nouveaux membres ont été nommés par la SFM: Fernand Vermette, Robert Arbez, Donald Smith, Alain Labossière, Joanne Therrien-Sabourin et Ronald Duhamel.

Un exécutif sera élu à la prochaine réunion mensuelle.

Un livre en prévision du centenaire de la municipalité de Sainte-Rose

Ces histoires qu'il ne faut surtout pas perdre

Vous habitez ou vous avez habité la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac? Alors vous avez jusqu'au 1er septembre 87 pour faire parvenir l'histoire de votre famille à Jeanne Guillas.

Jeanne Guillas est la présidente de la Société historique de Sainte-Rose-du-Lac et Régions, fondée voilà maintenant deux ans. (1) À ce titre, elle coordonne les recherches pour la publication d'un livre sur la municipalité, qui fêtera son centenaire en 1989.

«J'ai commencé mes recherches voilà cinq ans, juste pour moi-même, parce que l'histoire

SAINTE-ROSE-DU-LAC
LAURIER
SAINTE-AMÉLIE

m'intéresse. C'est ma curiosité personnelle qui a mis tout ça en route. Beaucoup de gens m'ont suggéré d'écrire un livre. Mais c'est une très grosse tâche. Alors on a décidé de former un comité», explique la mère de 10 enfants, née voilà 57 ans à Sainte-Amélie.

Jeanne Guillas travaille presque tout les jours au projet de la Société historique de Sainte-Rose. Déjà elle a ramassé toute une somme d'informations. Mais il reste encore beaucoup à étudier. «Il va falloir élargir le comité. Ça va se faire. Quatre ou cinq personnes ont promis de nous aider plus tard cet automne», précise la femme d'André Guillas.

Pour ce qui concerne les histoires familiales, Jeanne Guillas suggère qu'un membre d'une famille rédige l'histoire de la famille, pour éviter des redites.

«Pour débuter l'histoire de votre famille, énumérez les noms des premiers arrivés dans la région, donnez les dates, précisez leur métier, leurs activités dans diverses organisations, incluez des détails d'intérêt spécial: service militaire, feu, inondation, naissances, mariages. On apprécierait aussi des photos et des documents, qu'on retournera évidemment.»

Frappant

Jusqu'à présent, 125 histoires de familles sont parvenues à la Société historique, qui loue un bureau de la municipalité. «C'est bien intéressant, ces histoires, ces histoires qu'on va perdre si on ne les met pas par écrit. C'est drôle comme les nouvelles se sont répandues. On a reçu des histoires d'autres provinces et même de France et de Belgique.»

Ce qui frappe Jeanne Guillas, c'est le courage des pionniers. «Ils venaient de tellement loin, dans des conditions qu'on trouve affreuses aujourd'hui. Ils venaient pour des raisons économiques, pour faire une meilleure vie. La plupart n'ont pas fait une meilleure vie. Il y avait seulement l'agriculture. Alors il fallait aimer l'agriculture pour réussir.» (*Son grand-père, Israel Pelletier, un Québecois arrivé en 1908, heureusement pour lui et sa famille, aimait cultiver la terre.*)



Jeanne Guillas. «J'ai toujours eu un intérêt pour des questions historiques. D'où vient le monde? Pourquoi cette place-ci plutôt qu'une autre?»

La publication des histoires est gratuite. Pour réserver un livre, un dépôt de 20$ est demandé. Une cinquantaine à ce jour ont commandé le livre, qui sera bilingue. Pour entrer en contact avec Jeanne Guillas, écrivez à: Société historique de Sainte-Rose, C.P. 234, ROL 1SO.

Bernard BOCQUEL

(1) *Outre Jeanne Guillas, les membres de la Société sont: Yvonne Maguet, Agnès Saquet, Gene Montsion, Kay Archambault, Cécile Tucker, Marie Van de Poele, Hilda Adam, Jacques et Adèle Péloquin, Herb Hensen et Paul Raffray.*

Ces questions qui pèseront lourd

Les 4, 5 et 6 mars 1988 auront lieu les États-Généraux de la francophonie manitobaine.

Donc, dans un an environ, des Franco-Manitobains de tout âge et de tout groupe d'intérêt se réuniront pour tenter de donner une direction à la communauté franco-manitobaine.

L'idée est louable, la tâche est d'envergure.

Au courant des sept dernières semaines, La Liberté a voulu présenter dans la série **La nouvelle francophonie** certains aspects du débat qui s'annonce dans les mois conduisant aux États Généraux.

La nouvelle Francophonie

En donnant la parole à un certain nombre d'intervenants, la série a abordé les problèmes que créent les subventions dans nos organismes, les avantages et inconvénients du phénomène de l'immersion, la position des jeunes vis-à-vis du français et les changements de mentalité qui s'opèrent au sein de la communauté.

Ces questions et d'autres pèseront lourdement dans les discussions qui mèneront à ce forum franco-manitobain en 1988.

Ce septième et dernier article de **La nouvelle francophonie** est une conclusion provisoire sur l'avenir de la communauté franco-manitobaine chez les jeunes.

D.T.

La grosse morale n'a plus sa place

C'est un cliché affreux, mais vrai tout de même: l'avenir de la francophonie manitobaine repose sur les jeunes.

Seuls les jeunes peuvent concevoir une situation renouvelée, une évolution dans le comportement politique, social et culturel de la communauté franco-manitobaine.

Cette génération qui a grandi dans le bilinguisme officiel tient un nouveau discours.

Le français n'est pas perçu chez eux comme un cheval de bataille. La «cause» qui avait motivé les générations précédentes n'entre plus en jeu dans leur décision de préserver ou non le français.

Comme l'a souligné Monique Arbez-Decock, professeure et mère de trois enfants, ce nouveau discours commence à la maison.

«Moi, j'essaie d'éviter de crier «parlez français» à nos enfants. Les enfants peuvent comprendre très jeunes pourquoi on veut qu'ils parlent français. On peut leur faire voir qu'il y a des décisions à faire comme francophones.»

«Je n'ai pas peur de perdre la langue française. Je voudrais que nos enfants voient le français et l'anglais sur un pied d'égalité. Pour moi, ce n'est pas le français qui compte, c'est le bilinguisme».

Il y a 25 ans, ces paroles auraient pu être comprises comme une indifférence totale vis-à-vis de la cause de la langue française. Aujourd'hui, elles font partie de l'évolution et de la lente normalisation du français au Manitoba.

La normalisation du français dans la vie manitobaine ne peut pas et ne doit pas être vue comme le discours de l'assimilation. Cette nouvelle attitude, qui met de côté la croisade pour le fait français, n'implique pas une baisse dans la fierté de la langue. Les jeunes, à leur manière, peuvent vivre le français dans les «tripes». Ce n'est que la forme qui change, ainsi que les attitudes.

Si le grand ralliement des Franco-Manitobains devient avec le temps une activité apolitique comme «La Dérouine» du Festival du Voyageur, plutôt que la réunion annuelle de la Société franco-manitobaine, tant mieux.

La langue française gagnerait d'être associée à autre chose que la revendication politique.

Ce qui est clair, c'est qu'être jeune Franco-Manitobain aujourd'hui ne signifie plus du tout les mêmes choses qu'il y a vingt ans.

Le français n'a plus de «territoire». Les jeunes ne voient pas la langue française comme leur «appartenant».

L'âge des communications fait qu'on ne peut plus se contenter d'un petit territoire défini. Les attachements à la langue doivent se faire autrement que par l'identification à une cause centrale.

On dit souvent que les Franco-Manitobain(e)s de nos jours sont apathiques. Ils sont peut-être juste tannés.

Tannés que leur langue soit associée à un devoir ou à une cause.

Tannés d'entendre des appels à l'unité et à la cohésion.

Le vrai progrès se fait par des individus qui croient à ce qu'ils font, pas à travers des grands rassemblements.

Vivre en français au Manitoba, ce sera toujours un défi à relever. Mais ça n'a pas besoin d'être un devoir moral.

Daniel TOUGAS

Inscriptions à 12 heures

Ou tu crois à l' "UNITÉ"
Ou tu n'y crois pas
Si tu y crois ! ! !

TU ASSISTERAS

Extrait d'une annonce invitant à l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine au Centre des congrès en 1976.

UN NOUVEAU COIN D'HUMOUR

DE Biais

Une création collective de l'équipe de La Liberté, illustrée par **David McNair**.



Ça lui a coûté les yeux de la tête

Le romantisme

Sommaire



Daniel TOUGAS

- *Denis Blouin: du théâtre au cinéma*
- *Noëlla Muruvé dans les galeries du CCFM*
- *Les origines du nom 100 Nons*
- *Louis-Riel de retour de Montréal*

L'essor du romantisme

■ «Je suis une romantique incurable», lance l'artiste Noëlla Muruvé.

Le romantisme et la sensualité sont, en effet, au coeur même des toiles qu'expose cette peintre d'origine méditeranéenne dans les deux galeries du **Centre culturel franco-manitobain** jusqu'au 27 avril.

Sur un fond d'huile ou de crayon, Noëlla Muruvé pose un regard discret et intime sur la femme: des images grandes et fortes, certaines toiles mesurant six pieds en hauteur.

«J'aime voir la femme comme forte et libre, confie la diplômée en Beaux Arts de l'Université du Manitoba. Les côtés émotionnel, tendre, romantique et vulnérable sont, pour moi, une partie intégrante de cette force».

«Nous, les femmes, avons tant de qualités que nous ignorons chez nous. Il faut s'écouter un peu plus. S'affirmer comme femme ne veut pas dire être autre chose que femme.»

Les toiles de cette artiste d'origine libanaise, française et arménienne mêlent les couleurs de la méditérannée de son enfance et la liberté du Canada où elle habite depuis 25 ans.

Les peintures où figurent des personnages libres et sensuels côtoient les tableaux de femmes voilées, portant le «**tchador**», symbole de la régression, du nouvel esclavage des femmes au Moyen Orient.

Ce passé multicolore de Noëlla Muruvé met en relief un monde sentimental et rêveur. Le tout émergeant de son opposition marquée à la violence.

«Les gens, par habitude, semblent digérer plus facilement la violence que ce qui est sentimental. C'est parce que les mots sentimental et romantique sont devenus péjoratifs. Mais, dans le fond, le besoin d'amour et de rêver est partagé par tout le monde. Chacun de nous abrite une âme romantique. Je voudrais croire ça.»

Noëlla Muruvé. La liberté de l'Amérique avec les couleurs de la méditerranée.

Des finales sans télé

■ L'équipe de Génie en herbe du Collège Louis-Riel a fourni un effort soutenu dans les finales du jeu télévisé à Montréal la semaine dernière, mais n'est pas ressorti vainqueur.

L'équipe, qui avait espéré se classer au moins au 4e rang cette année, a été vaincu dans ses deux matchs éliminatoires pour finir au 7e rang.

L'entraîneur de l'équipe, **Jean-Louis Ouellette**, nous informe en plus que les éliminatoires ne seront pas vus à la télévision. «Peu de temps après notre arrivée à Montréal, les assistants à la production à **Radio-Canada Montréal** ont déclenché une grève. Les parties se sont finalement déroulées au Collège Notre-Dame à Montréal et n'ont pas été enregistrées».

Les 4 participant(e)s de Saint-Boniface ont cependant profité de leur séjour dans la métropole pour aller voir un match des **Canadiens** au Forum, ainsi que la pièce «Des souris et des hommes» de John Steinbeck dans un théâtre de la ville.

◆

■ En bref. Sundown, you better take care... Le chanteur **Gordon Lightfoot**, dont le nom est devenu synonyme de la musique canadienne (à *l'époque où musique canadienne signifiait Gordon Lightfoot et Anne Murray!*) donnera un spectacle à la Salle du centenaire, le mardi 7 avril, à 20h.

Le nouvel office cerne son territoire

■ Une entente a été signée cette semaine entre Ottawa et Winnipeg qui va laisser sa marque sur l'industrie du film, du vidéo et de la musique au Manitoba.

L'entente a tenu la communauté artistique de Winnipeg en haleine depuis plusieurs mois (*elle devait être signée au mois de novembre dernier*). Dix millions de dollars provinciaux et fédéraux accordés au développement culturel manitobain seront versés sur une période de trois ans.

Plusieurs individus et groupes franco-manitobains espéraient répondre aux critères d'admissibilité du nouvel office qui s'appellera **The Canada-Manitoba Cultural Industries Development Office**. Mais suite à la conférence de presse lundi 30, c'était la déception.

«Les programmes qui seront offerts serviront surtout à alimenter l'industrie existante», explique **Alain Boucher**, membre de la Société des communications et directeur du projet de la radio communautaire, dont le dépliant est encarté dans La Liberté de cette semaine.

«L'industrie existante est évidemment anglophone. Les groupes francophones ont été mis dans des «groupes cibles», avec les femmes et les autochtones.»

Selon Alain Boucher, ces groupes cibles ne seront aidés que «par en arrière», c'est-à-dire, par la formation qu'ils pourront obtenir des organismes déjà en place.

De leur côté, les producteurs de films manitobains craignent que le nouvel office culturel dépensera trop d'argent pour tenter d'attirer les producteurs de Hollywood au Manitoba au détriment de l'industrie locale.

Le premier «bébé» de l'office, le tournage du film **Maby Baby** avec Molly Ringwald, est en effet en ville cette semaine.

Manifestement, pour l'industrie culturelle du Manitoba, l'argent, même dix millions de dollars, ne fait pas nécessairement le bonheur.

◆

■ La Tougâterie: *Tout le monde a sa théorie sur l'origine du nom* **100 Nons**. *Personnellement, j'en ai entendu quelques unes. Plusieurs voient le nom de l'organisme qui assure la promotion de la chanson française au Manitoba comme un simple jeu de mot sur «Sans nom».*

D'autres disent qu'à la fondation de l'organisme, on avait demandé des commanditaires et on avait reçu 100 nons.

Pour savoir le fond de l'histoire, j'ai donné un coup de fil au professeur **Antoine Gaborieau** *qui était l'une des forces motrices derrière cet organisme musical fondé en 1967.*

«Lorsqu'on a lancé la Boîte à chansons dans l'ancienne Académie Saint-Joseph, on a demandé aux membres d'apporter leurs suggestions afin de donner un nom au groupe. Évidemment, toutes sortes de noms ont été suggérés.»

«Mais, chaque fois, la réaction, c'était non. L'un des membres à l'époque, **Gérald Allard**, *a suggéré, puisque ça semblait être 100 fois non, que «100 Nons» serait le choix qui s'imposait.»*

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez-moi!



Denis Blouin: «Lorsque j'ai joué le petit rôle dans l'émission Airwolf, j'ai compris pourquoi les vedettes de la télévision deviennent si égocentriques. On ne te laisse pas marcher. Tu te fais trimbaler partout sur le plateau en fourgonnette. Même si ce n'est que 200 pieds qu'il faut marcher, quelqu'un est payé pour assurer ton transport.»

en nuances de pastel

De Geneviève Bujold à Denis Blouin

■ Ça faisait à peu près un an que je n'avais pas parlé avec mon ancien compère théâtrale, Denis Blouin. Les rumeurs qui circulaient à Winnipeg voulaient que l'ancien du Cercle Molière, du Théâtre de la Machine et du Cercle du Plagiat, s'était trouvé un nouvel agent à Vancouver, prenait un nom de scène et suivait des cours pour épurer son accent anglais.

Comme c'est toujours le cas avec les rumeurs, il y avait du vrai et de l'exagéré. Le comédien de 27 ans, qu'on a pu voir dans **Bonne fête maman** et **l'Article 23** au Cercle Molière et au Prairie Theatre Exchange; ainsi que dans **La machine à Brouillard** au CM 2, est parti pour la côte ouest début 86.

Il a travaillé comme hôte-comédien au pavillon de la Saskatchewan pendant Expo 86 et est resté à Vancouver pour tenter sa chance côté cinéma.

Depuis le mois de janvier, Denis Blouin est rentré chez **Haynes Talent Management and Productions Inc.,** une agence de film, de télévision de théâtre et de danse. Haynes est une d'une dizaine d'agences à Vancouver d'où sont choisis la plupart des acteurs pour les petits et moyens rôles dans les films produits sur la côte ouest.

«L'industrie du film est beaucoup plus sèche et impersonnelle que le monde du théâtre. Les auditions procèdent par *cattle calls*. Tu es le numéro 52 dans une foule de personnes et tu t'avances pour lire un texte que souvent tu n'as jamais vu. Les producteurs sont assis à une table devant toi. Tout est axé sur le *look*. La façon dont tu marches et tu parles, ta personnalité, ta confiance.»

En effet, aussitôt que Denis Blouin a réussi à rentrer chez Haynes, on l'avait déjà classé dans les rôles de jeunes professionnels, âgés de 25 à 29 ans, les rôles **All-American:** jeune policier, avocat, interne dans un hôpital.

«Au théâtre, ils n'ont juste pas le temps. C'est le maquilleur qui se charge du physique»

Denis Blouin

Depuis **l'Expo** en particulier, Vancouver foisonne de jeunes cinéastes de Los Angeles venus travailler au Canada où c'est moins cher et où il y a moins de concurrence. Ces cinéastes viennent se faire une réputation pour ensuite retourner aux États-Unis. Et pour reprendre les mots sans équivoque de Denis Blouin, ces producteurs sont parfois «chiants».

«Souvent leur attitude c'est: Ah bon, un petit gars de la **Saskatchewan**, et francophone en plus! Let's here him talk.»

«Dans le théâtre, celui qui est choisi pour le rôle est souvent le meilleur comédien. Au cinéma, si tu as le physique du rôle et un peu de talent, les producteurs peuvent te payer le meilleur professeur de théâtre en ville et littéralement te mouler à ce rôle-là. Ils ont deux ou trois mois. Au théâtre, ils n'ont juste pas le temps. C'est le maquilleur qui se charge du physique.»

Denis Blouin suit actuellement des cours sur la manière de jouer davant la caméra et il étudie des enregistrements pour perfectionner sa prononciation anglaise, en somme, pour américaniser son accent. Il a joué un petit rôle dans la série télévisé **Airwolf** et a fait d'innombrables auditions dont une pour une production Disney. Ce dernier rôle a finalement été donné au comédien de New York qui a joué Greg dans le tout récent spécial d'une heure de **Family Ties.**

Malgré la suggestion de son agent de prendre un nom de scène, il tient à garder son nom. «Geneviève Bujold, ce n'est pas plus facile à prononcer que Denis Blouin!», lance—t-il en riant.

«Si j'avais le choix, je rentrerais dans le marché du film canadien ou européen où il y a plus de flexibilité. Malheureusement, le film américain demeure toujours la meilleure façon de se faire un nom.»



Prise entre Staline et Stéphane

■ Rouge Baiser (Red Kiss, au Cinéma du Centre des Congrès).

À quinze ans, Nadia (*Charlotte Valandrey*) fille de parents juifs polonais immigrés en France, se trouve entre deux feux: l'idéal du parti communiste et le monde séduisant du rêve américain.

À l'extérieur, il y a les manifestations et les arrestations.

À l'intérieur, il y a cette affiche de Scarlett O'Hara accrochée dans sa chambre à coucher et une relation qui se développe avec Stéphane (*Lambert Wilson*), photographe à ParisMatch.

Ce drame bien monté de Vera Belmont, qui a co-produit «La guerre du feu» (*Quest for fire*), recrée dans les détails ce Paris tumultueux de 1952.

Le spectateur nord-américain, cependant, peut se sentir parfois détaché de cette thématique du communisme français parce qu'il ne possède pas les référants qui donneraient du poids au drame qui se déroule.

Libre-échange à la française

Faire comme eux durant un mois

«Pour les étudiants français, l'idée, c'est de parfaire leur anglais», explique Léo Delaquis, de Somerset. «Pour nous, c'est une occasion d'améliorer notre français.»

Comment répondre à ces deux objectifs? En participant à un programme échange entre la France et le Canada.

Ce n'est pas la première fois que l'association française NACEL(1) entreprend ce genre de projet. L'an dernier, 6 000 étudiants français ont passé un mois aux États-Unis. Et 15 000 étudiants américains se sont rendus en France.

Par contre, ce sera la première année que NACEL organise un programme d'échange avec le Canada. Léo Delaquis, directeur de l'école Richard à Somerset, est le coordonnateur provincial du programme au Manitoba.

Comme objectif, les coordonnateurs de chacune des six provinces participantes (*Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la Colombie-Britannique*) doivent trouver 60 familles à travers leur province pour accueillir les 60 étudiants français âgés de 15 à 18 ans.

En revanche, 15 étudiants canadiens de chaque province vont être accueillis dans des familles françaises en août. «Les jeunes vont passer un mois dans une famille française, explique Léo Delaquis, afin de mieux connaître la culture de la France».

PROVINCE

«En général, une famille reçoit un jeune seulement. Sinon, les jeunes se tiendraient trop ensemble. Et ça détruirait les buts du programme. Ils doivent vivre avec la famille, faire comme eux pendant un mois.»

Le programme d'échange est établi d'une façon telle que le jeune est placé dans une famille qui répond le mieux à ses intérêts. Un jeune qui préférerait la ville à la campagne, par exemple, se retrouverait chez une famille urbaine.

«On cherche 60 familles capables d'accueillir un jeune, ajoute Léo Delaquis. Des familles où le jeune serait confortable. Des familles où il peut vivre la culture canadienne et pratiquer son anglais».

Lucien CHAPUT

(1) *NACEL est à la recherche de 60 familles d'accueil manitobaines. Les étudiants français seront au Manitoba du 3 au 29 juillet. Les 15 étudiants manitobains visiteront la France en août. Pour de plus amples renseignements et les formules de demandes, il faut s'adresser à Léo Delaquis, coordonnateur provincial de NACEL, C.P. 70, Somerset (Manitoba) ROG 2LO ou composer le 1-744-2466.*

Une troisième librairie française

Des Tintin usagés à bon marché

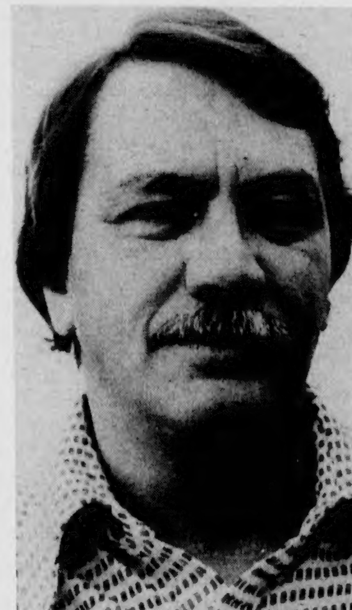
Pour celles et ceux qui trouvent que le livre en français coûte cher, il y a de bonnes nouvelles. Dès juillet 1987, une librairie se spécialisant dans le livre d'occasion ouvrira ses portes, juste au sud du Mall Saint-Vital.

«J'ai passé l'été dernier à travailler dans une librairie. J'y a pris goût», répond Adrien Jubinville, lorsqu'on lui demande pourquoi il a décidé d'ouvrir une librairie de livres usagés.

WINNIPEG

«Assez souvent, poursuit le résidant de Saint-Adolphe, on avait des demandes pour des livres usagés. On nous demandait s'il n'y avait pas un magasin qui vendait des livre d'occasion. Il y en avait pas.»

Le Coin du bouquineur achètera et revendra des livres en français en bon état. «On n'est pas intéressé à des livres délabrés. Il faut que le livre soit en bonne condition. On s'intéresse à tout, sauf les livres à disciplines particulières.»



Adrien Jubinville. L'achat et la revente de livres en français, un commerce inexploité à Winnipeg...

Bien que la nouvelle librairie, qui occupera 750 pieds carrés d'espace, s'adressera à une clientèle générale, «les livres pour écoliers, les bandes dessinées et les livres d'appui aux programmes scolaires seront privilégiés», précise l'enseignant de 46 ans.

L.C.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Avril

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente "Les Tremblay 2" d'Irène Mahé et de Claude Dorge, à 20h, jusqu'au 11 avril.

Vendredi 3

Saint-Léon: Développement et Paix présente le Brésilien Thomaz Miguel Pressburguer, à 19h30 au club Simon-Nivon.

Saint-Boniface: Atelier de bricolage pour les enfants âgés de 6 à 13 ans à l'occasion de Pâques, à la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface, à 15h.

Saint-Boniface: Pauline Charrière en spectacle au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Samedi 4

Saint-Boniface: Développement et Paix présente le Brésilien Thomaz Miguel Pressburguer, à 14h, 601, rue Aulneau.

Saint-Boniface: Pauline Charrière en spectacle au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Dimanche 5

Saint-Boniface: Vernissage de l'exposition de Noëlla Muruvé, au Centre culturel franco-manitobain, de 14h à 17h.

Saint-Boniface: Réunion annuelle du Club Eclipse '79 Inc., à 14h30, à la Résidence Langevin, 210, rue Masson, suivie d'un souper et d'une veillée (Billets: 237-7151 ou 233-6486).

Saint-Boniface: Déjeuner aux crêpes, organisé par le comité de parents scouts et guides de Saint-Boniface, au sous-sol de la Cathédrale, de 9h à 14h.

Lundi 6

Saint-Pierre-Jolys: Réunion publique d'information, à 20h à la bibliothèque régionale, organisée par la Fpcp, sur la gestion des écoles franco-manitobaines.

Mardi 7

Winnipeg: Gordon Lightfoot en spectacle à la Salle du centenaire, à 20h.

Winnipeg: Le YM-YWCA présente une conférence dans sa série Brown Bag Luncheon Lecture séries «Breast Cancer and Breast Self-Examination», l'entrée est gratuite. (Renseignements: 943-0381).

Vendredi 10

Winnipeg: Projection du film Adieu Bonaparte, au Cinéma Main (l'ONF), à 20h, organisée par l'Alliance française du Manitoba.

Samedi 11

Saint-Boniface: Concert d'Harmonie d'honneur de la Division scolaire de Saint-Boniface, à 20h, au Windsor Park Collegiate, 1015, chemin Cottonwood.

Dimanche 12

Saint-Pierre-Jolys: Une cabane à sucre, dans la cours du Musée de Saint-Pierre-Jolys (le vieux couvent), de 16h à 22h, repas avec sirop d'érable. (Adultes: 6$, enfants: 3$).

Mardi 14

Otterburne: Comment rédiger un testament? Un spécialiste y répondra suite à la réunion des Chevaliers de Colomb, vers 20h30, à la salle Saint-Viateur.

Jeudi 16

Saint-Norbert: Retraite pour hommes, à la Villa Maria, du 16 avril à 20h au 18 avril à 13h30 (Pour réservation composez le 269-2114).

Mai

Vendredi 1er

Saint-Boniface: Session de préparation au mariage en français du 1er au 3 mai. (Pour plus de renseignements: 233-6079 ou 233-7304).

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 1er juin 1987 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555, Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 24 avril 1987 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1987-83. Émissions de musique vidéo: Cet avis public a pour but d'informer les titulaires et les autres parties intéressées de la façon dont le Conseil entend traiter de la teneur canadienne des émissions comprenant essentiellement de la musique vidéo, et de clairifier la responsabilité des titulaires à cet égard. Dans l'annexe à l'avis public CRTC 1984-94 du 15 avril 1984, le Conseil a donné sa définition d'une émission canadienne. Cet avis renfermait la définition des expressions «bande musicale vidéo canadienne» et «émissions de musique vidéo». Définition d'une bande musicale viédo canadienne: les productions de bandes musicales vidéo, de court métrages ou sur bande vidéo ou encore d'extraits de concerts qui ne sont pas produits principalement aux fins de l'émission particulière dont ils fonts partie, et qui renferment normalement une sélection musicale et du matériel visuel, seront accrédités comme canadiens lorsqu'au moins deux des exigences audio qui suivent entre a) et d) et trois des exigences entre a) et f) sont respectées: a) l'instrumentation ou les paroles sont principalement interprétés par un canadien; b) la musique est celle d'un compositeur canadien; c) le parolier est un canadien; d) l'interprétation se fait au Canada; e) le directeur de l'enregistrement vidéo ou de la société de production est canadien: et f) les installatiions de productions vidéo se trouvent au Canada. Il était également précisé dans l'avis public qu'en ce qui a trait aux enregistrements vidéo produits le ou après le 1er janvier 1986, au moins l'un des deux critères vidéo susmentionnés soit e) ou f) doit être respecté. Émissions de musique vidéo: pour les émissions composées principalement de bandes musicales vidéo et comprenant dans certains cas un présentateur et d'autres éléments de programmation, l'accréditation d'une émission canadienne sera accordée si tous les éléments autres que les bandes musicales vidéo est canadien. Cette dernière dispósition ne viserait pas les services de musique spécialisés. Lors d'une audience récente portant sur le renouvellment d'une licence, une titulaire, lorsqu'interrogée au sujet de la teneur canadienne de certaines bandes musicales vidéo, avait reconnu que certaines émissions inscrites au registre comme canadianne ne renfermaient pas suffisamment de bandes musicales vidéo canadiennes pour satisfaire la définition du Conseil. Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, (819) 997-0313. Visuor (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, (902) 426-7797; Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, (204) 949-6306; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4, (514) 283-6607; 700, West Georgia, Suite 1130, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6, (604) 666-2111.

Canada

Souvenirs vivants de Saint-Claude

Des trous d'eau aux flots de lait

«Mon père et d'autres anciens combattants s'installaient devant la maison pour discuter, moi, j'écoutais», se souvient Marie Trémorin-Heiget en retrouvant un petit air espiègle. «Des fois, c'était plus qu'intéressant!»

Aujourd'hui, c'est à son tour de raconter des histoires qu'on ne voudrait pas oublier. En effet, c'est elle, notamment, qui alimente de ses souvenirs encore très vivants le livre qu'écrit Lucille Bazin pour le centenaire de Saint-Claude en 1992.

Il faut ajouter que cette octogénaire est bien placée pour faire revivre le passé du village: son père, Guillaume-Joseph Trémorin a fait la première demande de homestead à Saint-Claude. Mais il n'est pas le premier à en avoir obtenu un en 1892.

Cette année-là arrivent d'ailleurs les premiers immigrants, des Jurassiens, des Bretons. Dom Benoît, un chanoine régulier de l'Immaculée Conception «a amené beaucoup de Français» dans ce coin du Manitoba qui porte le nom de la ville berceau de leur Institut dans le Jura français, Saint-Claude.

«Quand ils sont arrivés, indique Lucille Bazin, il n'y avait qu'une Mme Thompson et son fils James qui demeuraient là. James Thompson était chef d'équipe sur la voie ferrée. Il y avait aussi François Rouillard, un cantonnier venu de Trois-Rivières. Ce point sur le chemin de fer qui se construisait s'appelait '60 Mile Tank'».

«Pour les nouveaux arrivants, les premières années ont été difficiles», indique Lucille Bazin. «C'était un endroit marécageux où les Anglais ne voulaient pas s'installer», ajoute la secrétaire de la Société historique de Saint-Claude.

«Même moi, je me souviens que ce n'était pas bien beau», surenchérit Marie Trémorin-Heiget: «Il y avait beaucoup de marais et de sable, au point que le gouvernement ne recommandait pas aux gens de venir habiter ici!»

Ce qui les fait émigrer, ce sont essentiellement les craintes suscitées sur le plan religieux par les lois de laïcisation adoptées en France à partir de 1880 jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État en 1905. À cela, il faut ajouter les difficultés matérielles, voire la misère.



Lucille Bazin et Marie Trémorin-Heiget: à l'écoute du passé de Saint-Claude.

Le miel coulait

«Ils sont venus au Canada parce qu'on leur avait conté que ce pays était grand et beau», rapporte Lucille Bazin. Un vrai rêve, comme le fait remarquer Marie Trémorin-Heiget: «l'immigration disait que le miel coulait dans les rues!»

Mais ce sont surtout les moustiques, les grands froids d'hiver et de mauvaises terres qu'ils ont trouvé à Saint-Claude. «Certains étaient vraiment déçus, affirme Lucille Bazin, mais ils n'avaient pas l'argent pour repartir».

«Beaucoup de ces gens avaient des métiers. Ils ne connaissaient pas la terre. Ce sont souvent les Métis qui leur ont appris à bâtir leurs maisons en rondins et bien d'autres choses», rappelle Lucille Bazin.

Marie Trémorin-Heiget nuance un peu la dureté de la situation: «Il y avait quand même de beaux bois. Et, ce qui fait l'aisance — je ne dis pas la richesse — de Saint-Claude, ce sont les fermes laitières. Au début, le lait était envoyé en ville. Puis il y a eu la crêmerie. L'idée avait été d'en faire une fromagerie, mais ça n'a pas vraiment marché et elle a été installée à Haywood. En tout cas, ça a permis aux gens de vivre assez bien.»

Parmi les grands événements qui ont marqué l'histoire de Saint-Claude, il faut d'abord mentionner la Première guerre mondiale.

«Les gens de Saint-Claude ont massivement témoigné de leur patriotisme. Beaucoup se sont engagés dans l'armée française, quelques-uns, dans l'armée canadienne», rapporte Lucille Bazin. Malheureusement, plusieurs dizaines d'entre eux ne sont jamais revenus au Canada vivants. Un monument à leur mémoire à été érigé en 1921 à l'emplacement du premier sanctuaire de la première église.

Puis est venue la crise des Trente, des années noires où beaucoup ont perdu leur emploi. Cette époque était peut-être encore plus terrible en Saskatchewan frappée par la sécheresse. Plusieurs familles fransaskoises sont venus demeurer à Saint-Claude. «Ça a été pénible jusqu'à la Deuxième guerre mondiale», rapporte Marie Trémorin-Heiget.

Malgré toutes ces adversités, le village a poursuivi son développement, s'est incorporé; la route nº 2 a été améliorée... Et aujourd'hui, il se proclame fièrement «capitale de l'industrie laitière du Manitoba» et fête chaque année le 14 juillet.

Stéphane JARRE

(*) *D'après Donatien Frémont («les Français dands l'Ouest canadien»), «après dix années d'existence, Saint-Claude du Manitoba avait, en 1902, une population de 364 âmes qui se décomposait ainsi: 286 Français, 25 Métis français, 24 Canadiens-français, 13 Suisses, 10 Anglais, 6 Belges, 5 Mexicains et 4 Luxembourgeois. On note cependant déjà que 62 personnes qui ont résidé à Saint-Claude en sont parties. Le village possède trois magasins, dont deux sont des associations commerciales à base coopérative».*

télé-horaire du lundi 6 avril au dimanche 12 avril

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h30 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 D'une série à l'autre:
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 6 avril

13h00 BASEBALL DES EXPOS
(Début) De Cincinnati, les Expos de Montréal affrontent les Reds.

18h30 VOYAGE GRANDEUR NATURE
19h00 AGENT FAIT LE BONHEUR

19h30 POIVRE ET SEL
Les amours de Sylvie. Sylvie ne veut pas sortir avec Jean-Marie.

20h00 DES DAMES DE COEUR
Jean-Paul demande à François de s'occuper des négociations pour son retour au travail.

22h15 LE PARC DES BRAVES
Pierre-Paul rentre chez lui, comme si de rien n'était, malgré tous les événements des dernières semaines. Une surprise l'attend qui risque de changer sa vie.

22h45 DÉCIBELS
Inv. Robert Stéfan.

23h15 CINÉMA
L'homme tranquille. Comédie psychologique réalisée par John Ford. Avec John Wayne, Maureen O'Hara. Un boxeur professionnel, champion aux États-Unis, est de retour dans son Irlande natale après une mésaventure. Ses compatriotes sont d'un abord peu facile mais il finira par conquérir l'amour et la tranquilité.

mar. 7 avril

18h30 GÉNIES EN HERBE

19h00 LA CLÉ DES CHAMPS

19h30 ULTRAQUIZ LANCE ET COMPTE

20h00 OPÉRATION YPSILON
(dern. de 4) **La raison d'État.** Otchenko et ses terroristes séquestrent Christine dans une ferme où l'on élève des chiens féroces.

22h15 DALLAS
Démoniaque.

23h15 CINÉMA
La route de l'Ouest. Avec Kirk Douglas, Robert Mitchum, Richard Widmark et Sally Field. Le périlleux voyage vers l'Ouest d'une caravane de pionniers (amér. 67).

merc. 8 avril

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

22h15 CINÉMA
Charlot, le gentleman vagabond. Biographie illustrée de Charlie Chaplin. Du modeste comédien de Londres à l'artiste international retiré en Suisse, en passant par l'acteur et metteur en scène hollywoodien; un génie du cinéma vu à travers sa vie et ses oeuvres.

jeu. 9 avril

14h30 CINÉMA
Les tribulations d'un Chinois en Chine. Comédie. Avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress et Jean Rochefort. Un homme n'est pas heureux malgré son immense fortune, et tente plusieurs fois de se suicider. Mais voilà qu'il s'éprend d'une danseuse et s'emploie maintenant à fuir les assassins qu'il croit à ses trousses (fr.-it. 65).

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

22h00 CINÉMA
Chasseurs de scalps. Western. Avec Burt Lancaster, Shelly Winters. Un trappeur se fait enlever ses fourrures par des Indiens qui lui laissent en échange un esclave noir. Accompagné de ce dernier, le trappeur se met à la poursuite des Indiens afin de récupérer son bien et assiste ainsi au massacre des Peaux-Rouges par des chasseurs de scalps. (amér. 68)

vend. 10 avril

18h00 VIDÉO CLUB

19h00 À PLEIN TEMPS
Jeux d'avril

19h30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
Le dernier vol de l'arche de Néo (1ère de 2).

20h30 CONTRECHAMP
Magazine d'information animé par Anne-Marie Dussault.

22h25 SÉRIES PLUS
Hello Einstein. Biographie (2e de 4). Distrait par ses recherches, Einstein néglige sa femme et son fils. Sa théorie des corps en mouvement impressionne fortement certains physiciens, comment Langevin, Marie Curie et Max Planke.

23h25 CINÉMA
Traitre sur commande. Drame social avec Sean Connery. En 1876, des mineurs irlandais de Pennsylvanie ont formé une organisation terroriste secrète. Un nouvel arrivant se signale par son agressivité et est bientôt invité à se joindre à l'organisation (amér. 69).

sam. 11 avril

14h30 CINÉ-FAMILLE

16h30 À PREMIÈRE VUE
Magazine d'actualité cinématographique.

18h00 SAMEDI DE RIRE

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

22h15 TÉLÉ-SÉLECTION
Le chauffeur à gages. Drame policier avec Ryan O'Neal, Isabelle Adjani. Un détective tente de mettre la main au collet d'un chauffeur à gages travaillant pour des criminels (amér. 78).

dim. 12 avril

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Dimanche des Rameaux. Célébration de la messe en l'église Côteau-du-Lac dans le diocèse de Valleyfield par Laurier Farmer, prêtre.

11h00 LA SEMAINE VERTE

12h00 RENCONTRES
Inv. Pierre Vallières, écrivain.

13h30 BASEBALL DES EXPOS
À Houston, les Astros reçoivent les Expos de Montréal.

18h30 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Match des séries éliminatoires.

21h20 LA GRANDE VISITE
Magazine culturel. Avec Francine Marchand et Daniel Pinard.

22h35 CINÉMA
Oedipe roi. Drame mythologique avec Silvana Mangano et Franco Citti. It: 90 min.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Je risque une série d'erreurs

Bon, passons aux choses sérieuses: les séries. Sortons notre boule de cristal et risquons le tout pour le tout.

On se rappelle que l'an dernier, c'était l'année des équipes surprises. Les champions de la coupe Stanley, Montréal, ont été la plus grande des surprises. Cette année, toutes les équipes dans les séries estiment qu'elles ont une chance.

Il faut que je vous avoue qu'il y a des équipes qui n'ont pas de chances du tout. Mais, il y aura, sans aucun doute, des surprises encore cette année. Et dès la première ronde.

Commençons par la division **Adams**, la division de l'échec arrière. En première ronde, les **Whalers** font la lutte aux **Nordiques**, qui, malgré eux, accèdent aux éliminatoires. Ici, je ne prévois aucune surprise. Il faudrait que **Michel Goulet** compte trois buts par match et que Malarchuk ou Gosselin deviennent de vrais **Mike Liut.**

Dans l'autre série, il risque d'y avoir des étincelles. **Montréal** et **Boston** s'affrontent encore une fois en série. La dernière fois que Boston a remporté une série contre Montréal... En fait, je ne suis pas cer-



André BRIN

VOL 86-87

tain si les Bruins ont jamais vaincu les Habs. En tout cas, on m'assure que les Bruins l'auraient emporté il y a longtemps, longtemps...

Par instinct

Les chances sont que Boston va gagner une série bientôt. Mais ce ne sera pas cette année. Leur seul espoir reste dans les filets, où **Brian Ranford** pourrait retrouver sa forme de l'année dernière. Et alors, tout serait possible.

Dans la **Patrick**, les **Flyers** ont la mauvaise habitude de perdre contre les **Rangers**. Si les deux se rencontrent dès le début, je ne donne pas une victoire facile aux hommes de Mike Keenan. Les Flyers en sept.

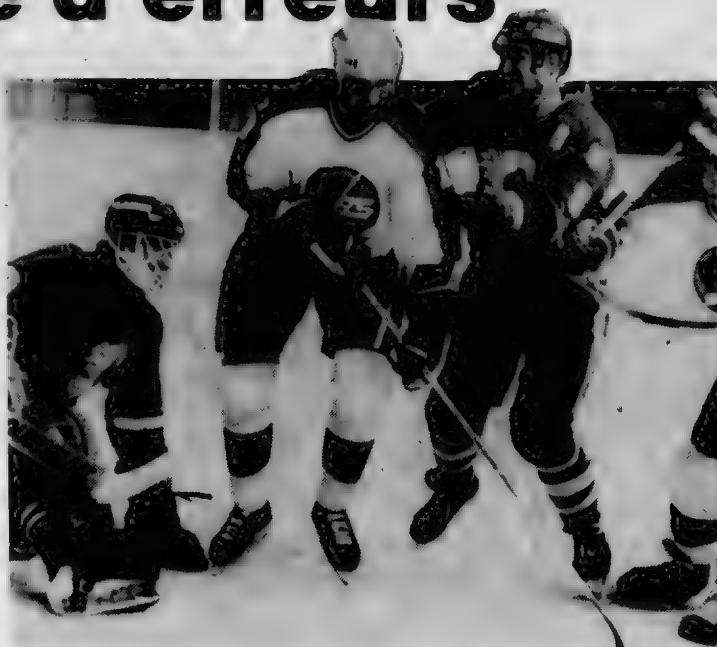
Dans l'autre série, je choisis les **Capitals** par instinct. Chaque année, les Caps connaissent une excellente saison pour ensuite échouer dans les séries. Cette année, les Caps ont connu une affreuse année, donc il ne leur reste plus qu'à surprendre en série.

Dans la **Norris**, les adversaires ne se connaissent pas encore. **Detroit** remportera sa première série, en six ou sept, dépendant de l'opposant. Attention si c'est une série Detroit-**Toronto**. J'en frissonne déjà.

Pour ce qui est de l'autre série, les **Blues** ont certainement l'avantage. Mais les **Blackhawks** pourraient surprendre. En séries, Denis Savard se surpasse chaque année. S'il le fait encore cette fois, ce serait intéressant. En premier lieu, il faut que les Hawks s'assurent d'une place en séries. Et ce n'est pas garanti.

Et dans la division qui nous tient à coeur, que se passera-t-il? **Edmonton** ne sortira pas de la division **Smythe**, tant qu'à moi. Les **Kings** sont l'équipe à surveiller. L'an dernier, «Lucky Luke» Robitaille était incroyable à la coupe Mémorial. On dit qu'il adore la pression. J'avoue une prédiction folle: **Los Angeles** en sept!

Et enfin, dans la série **Winnipeg-Calgary**, ce sera Winni-



Les Jets de Winnipeg. Destination Calgary, Los Angeles, la coupe Stanley...

peg en six. Parce que c'est l'année des Jets et **Ray Neufeld** fera la différence.

Pour la deuxième ronde, je ne m'aventure pas tout de suite. Un série d'erreurs à la fois! Je patine déjà comme je peux.

5 sur 5. *Seize joueurs qui seront les clés de leur équipe respective. Bill Ranford (**Boston**), Mats Naslund (**Montréal**), Mike Liut (**Hartford**), Michel Goulet (**Québec**), Ron Hextall (**Philadelphie**), Marcel Dionne (**Rangers**), Michael Bossy (**Islanders**), Mike Ridley (**Washington**), Gérard Gallant (**Detroit**), Brain Benning (**St. Louis**), Mark Pavelich (**Minnesota**), Doug Wilson (**Chicago**), Kent Nilsson (**Edmonton**), Paul Reinhart (**Calgary**), Dale Hawerchuck (**Winnipeg**) et Luc Robitaille (**Los Angeles**).*

Et il y a toujours la possibilité que les Leafs soient dans les séries. Si oui, la clé sera Russ Courtnall.

Sainte-Agathe et Saint-Jean seraient les bienvenus

John Anderson, le président de la plus ancienne ligue du Sud-Est est très satisfait de la saison 86-87. Mais cela ne veut pas dire que le statu-quo s'impose.

«Toutes les équipes de la ligue sont pas mal stables, affirme le résidant de Niverville. On a un bon noyau. Et il y a une couple d'équipes qui seraient peut-être intéressées à se joindre à la Hanover-Taché.»

«Si la ligue pouvait s'agrandir, ce serait une bonne chose, poursuit le président depuis 1980. Ça fait tellement longtemps que ce sont les mêmes joueurs qui jouent l'un contre l'autre, qu'une couple de nouvelles équipes ne feraient pas de tort.»

«Pour la majorité des joueurs, ça fait depuis qu'ils sont des pee-wees qu'ils affrontent. Ils se connaissent depuis toujours. Une équipe ou deux en plus ajouteraient de nouveaux visages à la ligue.»

HANOVER-TACHÉ

Oui à l'expansion, donc. Mais pas à n'importe quel prix. «Il ne serait pas question de modifier les règlements d'éligibilité, poursuit John Anderson. Parce que si tu donnes des concessions à une équipe, tu es obligé de le faire pour les autres équipes.»

«Les équipes devront toujours trouver leurs joueurs localement. D'ailleurs, je crois fermement que c'est ça qui a fait que la Hanover-Taché est en aussi bon état depuis si longtemps. C'est du hockey local. C'est ça sa force.»

15 000$

«Aussi, pour qu'une équipe soit viable, il faut qu'elle soit compétitive. Pour qu'une équipe puisse fonctionner pour une saison, il faut de 10 à 15 000$. Alors ça prend des revenus au guichet. Une équipe qui n'est pas compétitive n'aura pas ces revenus. Et elle sera obligée de fermer ses portes.»

«Si Sainte-Agathe, ou Saint-Jean-Baptiste ou Morris sont intéressés, qu'ils m'appellent, ajoute le président. On leur donnera l'information nécessaire. Et on les aidera à préparer leur soumission qui serait considérée à la réunion annuelle du mois d'août.»

Lucien CHAPUT

Les Outlaws achèvent de digérer leurs déceptions

Philippe Fafard prévoit un changement

Philippe Fafard avoue avoir eu un petit pincement au coeur en fin de semaine dernière lorsque Shoal Lake a gagné le championnat de la North Central contre Rossburn.

«Shoal Lake, on les avait battu mal pis sale pendant la saison régulière, lance l'entraîneur des Outlaws. Mais ils ont joué comme des diables dans l'eau bénite et nous ont éliminé. Ça a été dur à prendre pour les plus vieux joueurs. Ils ont essayé fort. Mais peut-être qu'on n'avait pas assez faim cette année.»

La défaite a été sans doute d'autant plus dur à prendre pour les Outlaws qu'il ont battu cette année le record de victoires durant la saison régulière: 19 parties gagnés; 1 perdue.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, l'équipe de Saint-Lazare, en six années d'existence, a perdu pour la première fois le championnat provincial (*contre Minnedosa, dans la 3e partie*).

Là, clairement, les Outlaws ont été les victimes de leur brillance, puisque la Ligue a décidé de les faire jouer dans la division B. Alors que les autres équipes de la NCHL jouaient dans la division D, la plus faible. (*Les Outlaws avaient joué dans la division C l'an dernier*).

SAINT-LAZARE

Malgré les déceptions accumulées, l'entraîneur, arrivé à Saint-Lazare de Régina en 1968, n'entretient aucun doute: «C'est la meilleure équipe. Il y a en masse des joueurs qui ont joué junior 2 ou 3 ans de temps. Et puis il y a l'expérience des joueurs comme Danny Tremblay, Gilles Chartier, Martin Dupont. Le trio Danny Lemoine, Dave Haney et Junior Fafard est le meilleur de la Ligue».

Conclusion indiscutable: «Si l'équipe veut, on peut revenir l'année prochaine plus fort que jamais», affirme l'acheteur de potasse à la mine de Rocanville.

Une détermination qui devrait plaire aux Lazarois, auxquels Philippe Fafard rend un hommage appuyé. «Nos foules sont les meilleures des alentours. On a 500, 600 personnes, des fois 1 500 aux parties».

Philippe Fafard acceptera probablement d'entraîner l'équipe à nouveau l'an prochain, si on le sollicite. Après une absence de deux saisons, le premier coach des Outlaws a repris l'équipe en main l'automne passé. Parce qu'on le lui a demandé et parce qu'il manquait «la camaraderie, la compétition»

A-t-il trouvé dur d'entraîner une équipe où évolue son fils, Junior? «Non, ps du tout», répond le Fransaskois de 46 ans. (*Il est resté un partisan des Rough Riders de Régina*). Avec son franc parler, Philippe Fafard ajoute: «Si les gens ne sont pas contents, qu'ils prennent quelqu'un d'autres!»

La franchise n'est d'ailleurs pas la seule qualité que doit posséder un coach. «Un entraîneur, il faut qu'il sache être juste avec tout le monde. C'est la première chose. Ensuite il doit savoir quand mettre de la pression, et quand lâcher. Faut pas crier au loup trop souvent!»

Ensuite, il faut un bon plan. Philippe Fafard insiste sur le contrôle de la rondelle, la discipline sur la glace, la capacité d'anticiper les mouvements de ses coéquipiers. Malgré ça, «des fois, la rondelle rentre pas!» (*Il maintient que Shoal Lake a mérité la victoire finale, parce que leurs gars «jouaient comme de vrais déchaînées»*)

Prévoit-il des changements stratégiques pour la prochaine saison? «J'aurais l'intention de faire joueur presque tout le temps le même gardien de but. Faut lui donner de l'ouvrage.» Cette saison, deux joueurs se sont également partagés la tâche de garder les filets. Pour le reste, l'entraîneur s'attend à retrouve pas mal la même équipe.

Bernard BOCQUEL

Chapeau à Edmond Roch

«S'il y a une chose à laquelle je crois, affirme John Anderson, c'est que n'importe qui sait comment gagner. Mais ça prend du style pour être un bon perdant.»

«Et pour moi, poursuit le président de la Ligue Hanover-Taché, Edmond Roch, le gérant des Warriors de Saint-Malo, a du style. Après la bagarre générale contre Saint-Pierre-Jolys durant les finales de la division Sud, il s'est assis avec ses joueurs et ils ont joué du hockey par après. Ça prend quelqu'un avec beaucoup de dignité pour faire ça.»

D'ailleurs c'est ça qui a frappé lors du dernier match des finales remportées par les As de Sainte-Anne. Les deux équipes ont joué du hockey, un point c'est tout. Et avant que les Warriors quittent la glace après le match, ils ont, comme un seul homme, salué leur vainqueur.

Comme quoi les anciens champions de la Hanover-Taché savent toujours se comporter comme des champions.

L.C.



Une brigade d'As et une relève assurée, les clés du succès?

Les finales en résumé

Ste-Anne 8, St-Malo 3
St-Malo 6, Ste-Anne 1
Ste-Anne 9, St-Malo 6
Ste-Anne 9, St-Malo 1
Ste-Anne 7, St-Malo 4

Les As de Sainte-Anne remportent les finales pour la deuxième année d'affilée.

Les troupes de l'extérieur resteront

«L'année prochaine? C'est encore pas mal loin», préface Wayne Bower, président de la Ligue South Central Intermediate. «Il pourrait sans doute y avoir des changements».

«Au niveau de la ligue, ça a été une bonne saison», affirme le résidant de Mariapolis. «Ça a été très compétitif. Bien que les finales n'aient pas été aussi chaudement contestées qu'on l'aurait prévu».

Dans ce sens, la Ligue South Central Intermediate a été la victime de son propre succès. Puisque seulement quatre des neuf équipes pouvaient se qualifier pour les séries éliminatoires, tous les matchs de la saison régulière étaient chaudement contestés. La lutte a été serrée entre huit des neuf équipes jusqu'à la fin.

Voté contre

«C'est vrai que ce sont les séries éliminatoires qui sont profitables pour les équipes, concède Wayne Bower. Mais je ne pense pas que les équipes voudraient changer le format pour qu'il y en ait plus qui se rendent en séries éliminatoires.»

«Les gérants des équipes avaient discuté de la situation vers la mi-saison. Ils ont voté contre le changement de format. Ils ont décidé que c'était plus important que les équipes jouent à leur plein potentiel durant chaque partie de la saison régulière.»

Pourrait-il y avoir des changements au niveau de l'éligibilité des joueurs? Afin de s'assurer qu'une équipe comme Gladstone, par exemple, qui a «lavé» Somerset dans les finales, ne puisse pas se renforcer à la mi-saison? «Personnellement, je ne vois pas comment certaines équipes pourraient fonctionner si elles ne pouvaient pas compter sur des joueurs de l'extérieur.»

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

«Certaines équipes viennent de petits villages. Les responsables pourraient difficilement former une équipe s'ils n'avaient pas la possibilité de recruter des joueurs d'ailleurs. Et puis, pour l'année prochaine, je ne prévois pas que Gladstone sera aussi fort.»

Côté finances, ça va assez bien. «Je ne crois pas qu'aucune équipe puisse dire qu'elle est dans une excellente situation financière, soupçonne Wayne Bower. Mais chaque équipe a différentes façons de prélever des fonds. Et il n'y a pas d'équipe qui cesserait d'exister pour des raisons financières.»

La prochaine saison devrait débuter à la mi-novembre, indique celui qui serait intéressé à demeurer président si on le lui demandait. «Sept des neuf équipes jouent sur des patinoires avec de la glace artificielle. Alors la mi-novembre n'est pas un problème».

Puisqu'aucune équipe n'a indiqué qu'elle ne jouerait pas l'année prochaine, on pourra s'attendre à une autre saison compétitive dès novembre entre Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, Saint-Claude, Bruxelles, Mariapolis, Oakville, Holland, Gladstone et MacGregor.

À moins qu'une couple d'autres villages au nord de la Montagne manifestent un intérêt...

L.C.

Le mystère du Cheyenne

Grand Forks détient peut-être la clé

Il y a au moins deux histoires qui expliquent comment la chaudière d'un ancien bateau à aubes de Grand Forks est aboutie à Sainte-Agathe. Marcel Barrette aimerait savoir laquelle des deux est vraie.

Il y a plus de 100 ans, la rivière Rouge était un important couloir de transport. Des bateaux à aubes faisaient régulièrement la navette entre les États-Unis et Winnipeg.

L'un de ces bateaux, le Cheyenne, aurait eu des problèmes dans la région de Sainte-Agathe. «L'une des histoires veut que la chaudière (*boiler*) du Cheyenne ait fait défaut», explique Marcel Barrette, le conseiller municipal de Sainte-Agathe.

«Le bateau avait une cargaison de sirop, poursuit le conseiller de la municipalité de Ritchot. En attendant qu'une autre chaudière soit envoyée, ils ont vendu le sirop à moitié prix à Sainte-Agathe.»

SAINTE-AGATHE

L'autre histoire est un peu plus dramatique. D'après certains, le Cheyenne aurait coulé dans la Rouge tout près de Sainte-Agathe.

D'ici un mois

Si Marcel Barrette veut tirer les choses au clair, c'est pour une bonne raison. La chaudière, mesurant trois pieds de haut par huit pieds de long, sera intégrée à un petit parc de loisir qui sera aménagé à Sainte-Agathe.

«Maintenant que le chemin no 75 est doublé jusqu'à Sainte-Agathe», explique Marcel Barrette, «on a l'intention de construire un petit parc pour le monde qui passe, surtout en été.»

En plus de la chaudière, il y aurait une plaque qui ferait connaître l'histoire du Cheyenne et des bateaux à aubes. Mais avant que la plaque puisse être rédigée, il faudra connaître la vraie histoire.

Ce qui devrait être possible d'ici un mois. Puisque Marcel Barrette a décidé de prendre ses vacances à Grand Forks cette année. Et il profitera de ce petit voyage pour entreprendre des recherches à la source même.

Le projet de parc de loisir est une initiative du comité local de la Eastman Development Corporation, dont le bureau pour la région Sud est à Saint-Pierre-Jolys. Marcel Barrette est le représentant de la municipalité rurale de Ritchot au bureau de direction de Eastman Sud.

Lucien CHAPUT

VITE LU VITE SU

Sainte-Rose-du-Lac — Le village attend toujours une réponse de la province pour l'obtention d'une subvention avoisinant 100 000$ pour permettre la construction prochaine d'un curling attenant à l'aréna.

Avec le récent prélèvement de fonds (*une soirée-amateur*) qui a rapporté 17 000$, le village dispose maintenant de quelque 100 000$ mis de côté pour le nouveau curling. René Maillard, le maire, estime les coûts de construction à environ 350 000$.

Si la province débloque l'argent prochainement, les travaux pourraient démarrer d'ici trois mois. Un curling rattaché à l'aréna permettra de réduire les coûts d'entretien du complexe sportif.

◆

Sainte-Anne— Alice DeBaets (*née Mangin*) quitte la région de La Montagne pour les plaines de la Seine.

Originaire de Bruxelles, la mère de trois garçons (*âgés de 15 à 20 ans*) assumera les fonctions de secrétaire-trésorière de la municipalité rurale de Sainte-Anne début mai.

La résidante de Baldur a été l'adjointe du secrétaire-trésorier de la municipalité rurale d'Arygle (*à l'ouest de Somerset*) durant les neuf dernières années.

Elle succède à Jonas Goossen, secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de Sainte-Anne depuis 1964.

◆

Sainte-Anne-des-Chênes — Il n'y a pas eu de changement au bureau de direction du complexe sportif du village.

Gérard Archambault, Arthur Fiola, Paul Lajoie et Roger Normandeau ont eu leur mandat renouvelé pour une autre année par le conseil du village.

Guy Lévesque, secrétaire-trésorier du village et Maurice Chaput, gérant du complexe sportif, siègent également au bureau de direction. Le bureau de direction est responsable du fonctionnement de l'aréna et du curling.

◆

Saint-Jean-Baptiste — Le carnaval d'été aura lieu la longue fin de semaine du mois d'août plutôt qu'en juin pour ne pas entrer en conflit avec la fête annuelle à Saint-Joseph.

L'organisateur en chef de cet événement destiné à prélever des fonds pour payer le curling est Denis Dupuis, qui espère pouvoir ramasser quelque 10 000$ de profits.

Les activités seront «plus ou moins semblables à l'an dernier», précise Denis Dupuis. Axé sur la famille, le carnaval d'été proposera donc un tournoi de balle et des jeux pour les enfants.

LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS

Avis de demande

DEMANDE PRÉSENTÉ PAR LA GREATER WINNIPEG GAS COMPANY EN VUE D'OBTENIR UNE OU PLUSIEURS ORDONNANCES AUTORISANT L'AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ NATUREL ET LA MODIFICATION DES TARFIS POUR DIVERSES CATÉGORIES DE CLIENTS.

Soyez par les présentes avisés que la Greater Winnipeg Gas Company (la «Compagnie») a soumis une demande à la Régie des services publics du Manitoba (la «Régie») en vue d'obtenir une ou plusieurs ordonnances autorisant l'augmentation du prix du gaz naturel que distribue la Compagnie à ses clients dans le concessions qu'elle dessert, ainsi qu'à tous les clients qui ont passé un contrat spécial avec elle. Cette augmentation porterait sur tout le gaz consommé à compter du 1er septembre 1987.

La Compagnie demande en même temps l'autorisation de la Régie relativement aux points suivants:

1. la base de tarifs semi-annuelle, le pourcentage de profit, le coût des services et les revenus nécessaires calculés en fonction de 1986, année de référence;
2. un pourcentage général de profit de 12,75 pour cent ainsi qu'un pourcentage de profit sur les capitaux propres de 14,25 pour cent (comparativement au pourcentage général de profit permis actuellement qui est de 12,65 pour cent et au même pourcentage de profit permis sur les capitaux propres qui est de 14,25 pour cent): et
3. les taux d'amortissement relatifs aux compresseurs et à certaines améliorations locatives de la Compagnie.

La Compagnie subit chaque année après impôt des pertes d'environ 7 millions de dollars. Pour recevoir entièrement ces pertes, elle aurait besoin d'une augmentation de 3,1 pour cent de ses revenus

La Compagnie a l'intention de présenter une étude mise à jour du coût des services qui répartirait le coût total des services entre ses différentes catégories de clients. À la lumière de cette étude et en tenant compte d'autres facteurs, la Compagnie proposera de nouveaux tarifs pour ses divers clients. Si la modification est approuvée, elle se traduira par les mesures suivantes:

a) pour le chauffage des résidences, la Compagnie demande une augmentation d'environ 37¢ par m p³, soit 7,3 pour cent.

b) pour le chauffages des espaces commerciaux, la Compagnie demande une augmentation d'environ 60¢ par m p³, soit 1,1 pour cent.

c) pour le secteur industriel, la Compagnie demande une dimunition d'environ 20¢ par m p³, soit 4,4 pour cent.

d) pour les gros utilisateurs, la Compagnie demande une dimunition d'environ 16¢ par m p³, soit 4,4 pour cent.

Les détails relatifs à la demande d'ordonnace pourront être obtenus, à compter du 31 mars, au bureau de la Compagnie, 444, avenue St-Mary, pièce 660, Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1, et ces documents pourront aussi être examinés à la Régie des services publics au 405, avenue Broadway, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6.

Conformément à l'ordonnace de la Régie nº 56/85 du 20 mars 1985, toute personne, compagnie ou corporation qui voudrait intervenir auprès de la Régie en rapport avec la demande de la Compagnie, participer à l'interrogation des témoins, apporter certaines preuves ou faire un exposé, est priée de signifier son intention en assistant à la conférence préparatoire convoquée par la Régie qui aura lieu au bureau de la Régie, au 405, avenue Broadway, pièce 1146, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L5, le vendredi 3 avril 1987 à 10h.

Toutes les parties qui ont l'intention d'intervenir auprès de la Régie devraient se procurer les détails de la demande présentée pa la Compagnie, **tels qu'ils sont mentionnés plus haut**, et devraient être présentes à la conférence préparatoire. Le but de cette conférence est, entre autres, de connaître les intervenants et les motifs de leur intervention, de leur donner l'occasion de ce concerter afin d'éviter de se répéter au cours des exposés, et de fixer des délais qui faciliteraient l'échange de renseignements utiles.

Les intervenants devraient pouvoir indiquer au moment de la conférence préparatoire s'ils ont l'intention de fournir des preuves.

Les parties qui ne désirent que s'adresser à la Régie ou présenter un mémoire sont de simples participants et leur présence n'est pas nécessaire à la conférence préparatoire. Elles devraient par contre informer le secrétaire de la Régie de leur intention.

L'heure, la date et l'endroit de l'audience publique relative à la demande de la Compagnie seront fixés au cours de la conférence préparatoire et publiés dans les journaux qui ont fait paraître cet avis.

FAIT le 17 mars 1987.

G.O. Barron, secrétaire
Régie des services publics du Manitoba
405, avenue Broadway, pièce 1146
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6

Les affaires iront bon train le 25

La super-vache qui trône dans le village de La Broquerie ne restera sûrement pas insensible à la visite de compagnes Holstein entre les 21 et 25 avril.

C'est en effet à ce moment-là que le centre laitier sera l'hôte de l'exposition annuelle de printemps du Eastern Manitoba Holstein Club.

Cette première pour La Broquerie se répètera durant les 4 prochaines années. L'événement, créé en 1981, se tenait

LA BROQUERIE

jusqu'à présent à Grunthal. «Il y a de meilleures facilités ici», note Réal Brindle, qui siège au bureau de direction du Club depuis janvier.

Avec ses 140 membres, le Eastern Manitoba Holstein Club est le plus important des 4 clubs manitobains. La vache Holstein, qui donne en moyenne 7 000 kg de lait par an, est la plus populaire dans la province.

L'exposition régionale a été mise sur pied en 1981 «pour donner une chance aux plus petits fermiers de présenter leurs animaux», indique l'ex-Québécois installé au Manitoba depuis 1967 et fermier laitier depuis 10 ans

Au moins six fermiers de La Broquerie vont amener des animaux. Il s'agit de Gilbert Balcaen, Louis Balcaen, Dave Gromniski, Robert Carr, Raymond Vielfaure, Réal Brindle et, vraisemblablement, Alain Nadeau.

Les organisateurs attendent quelque 400 visiteurs, qui pourront regarder les Holstein le jeudi 23 avril en soirée à l'aréna; ainsi que le samedi 25 à compter de 10h. Une trentaine d'animaux seront vendus.

Bernard BOCQUEL

VITE LU VITE SU

La Seine — La commission scolaire ne subventionnera plus les frais de transport des élèves fréquentant des écoles à l'extérieur de la division dès septembre 1987.

Jusqu'à cette année, la commission scolaire allouait jusqu'à 1 000$ par élève fréquentant une école à l'extérieur de la division lorsqu'il n'y avait pas de bus scolaire. Le montant était versé aux parents qui devait fournir le transport.

Dès septembre, la commission scolaire va verser jusqu'à 410$, le montant de l'octroi provincial destiné au transport d'élèves. Une quinzaine d'élèves seront touchés par ce changement.

Quel impact l'éducation?

Les recherches sur l'histoire scolaire de la paroisse des débuts à nos jours seront conduites par Shelley Curé pour le compte du comité du musée, présidé par Armand Desharnais.

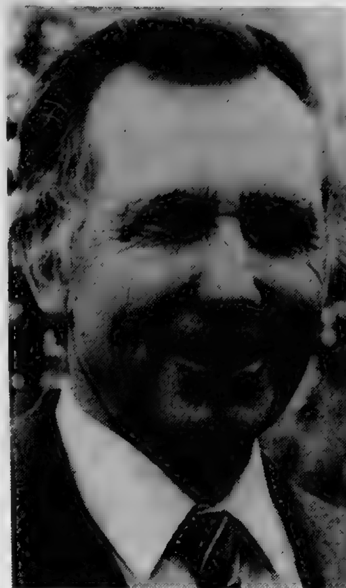
Les travaux, qui devront être terminés d'ici début septembre serviront à réaliser du matériel vidéo qui pourra être vu au Vieux couvent progressivement transformé en musée.

SAINT-PIERRE

15 000$, obtenus du fonds des loteries de la province, seront investis dans le projet. L'aspect histoire orale sera privilégié dans l'étude.

«Nous avons demandé à notre recherchiste de mesurer l'impact de l'éducation sur la paroisse. Les deux premiers curés, Jolys et Sabourin, ont beaucoup poussé l'éducation à un temps où les gens n'en voyaient pas toujours la nécessité», explique Armand Desharnais.

Shelley Dandenault est une



Armand Desharnais, président du Comité du musée. Pousser l'éducation...

Jolyenne de 27 ans, mariée à Raymond Curé, mère de deux enfants. Elle entend passer entre 20 heures et 24 heures par semaine sur le projet.

Notons enfin que les préparatifs pour la 2e Cabane à sucre (*le 12 avril*) vont bon train. Par ailleurs, bien que la date ne soit pas encore définitivement fixée, l'ouverture officielle du musée-couvent pourrait avoir lieu le 29 juin.

B.B.

La page de Bicolo

Bonjour toi!

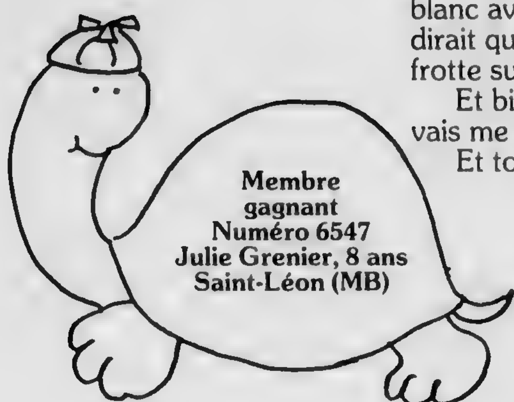
Aujourd'hui je veux te parler de mes animaux favoris. Dans la maison, j'ai ma petite perruche qui bavarde tout le temps. Son plumage de couleur vert et jaune garni de noir est très attrayant. L'aimes-tu?

J'ai aussi un chat qui s'appelle Coco. Il est tout blanc avec de longs poils. Quand je lui parle on dirait qu'il me comprend; il miaule drôlement et se frotte sur mes jambes. Je l'aime beaucoup!

Et bien sûr, j'ai Bijou, mon chien. Vois-tu, je vais me promener avec lui.

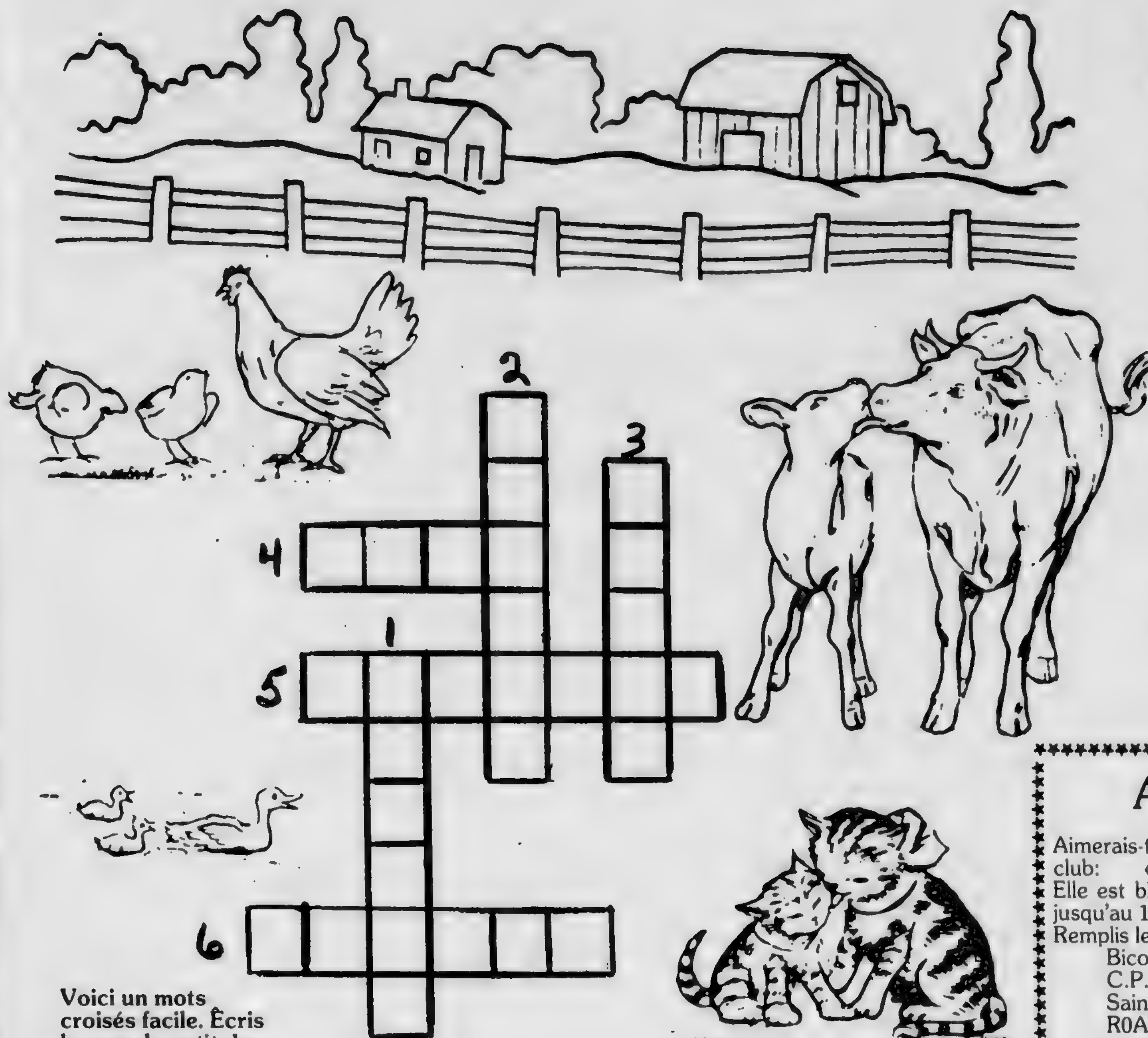
Et toi, quel est ton animal favori?

Bicolo





Fais un cercle autour de la nourriture qui convient à chacun des animaux.



Voici un mots croisés facile. Écris le nom du petit de chaque animal.

1. Brebis
2. Poule
3. Chienne
4. Vache
5. Cane
6. Chatte

Réponse: Mots croisés
1. Agneau
2. Poulet
3. Chiot
4. Veau
5. Caneton
6. Chaton

Mes amis m'écrivent...

Merci Bicolo pour tes mots croisés. Je les aime beaucoup. Bonne fête pour ce 15e!
Matieu Plamondon, Ile-des-Chênes

Cher Bicolo,
Un gros merci pour les beaux cadeaux que nous avons reçus, mon frère et moi, aux deux derniers concours. Moi, j'ai gagné au concours d'automne et mon frère Patrick au concours de Noël.
Nous nous amusons beaucoup avec les livres à décollage, les crayons de couleurs ainsi que toutes les autres belles choses que tu nous as envoyées.
Merci beaucoup.
Raynald Massinon, Haywood

Bonjour Bicolo,
Merci pour le prix du concours de Noël. J'aime le jouet et j'aime lire la page de Bicolo. Bonne année!
Ton ami,
Jean-Claude Saquet

Cher Bicolo,
Un gros merci pour la belle chemise que j'ai gagnée. Je suis bien fière de mon frère David. Bonjour!
Mariève Bonin, Winnipeg

Attention! Attention!

Aimerais-tu te procurer une belle chemise avec le slogan de notre club: «J'ai la Bicolo-manie»?
Elle est blanche et rouge. Elle se vend à un prix très spécial jusqu'au 1er mai. Seulement **5,00$** (prix rég. 7,95$)
Remplis le coupon de commande et envoie avec ton 5,00$ à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Nom: ....
Adresse: ....
....

Grandeur: (en cercle)	Petit 3-6 ans	Moyen 7-9 ans	Grand 10-11 ans	Adulte 12-14 ans

VITE LU, VITE SU

Éducation — Omer Fontaine, directeur général de la Rouge jusqu'à la fin juillet, est le prochain directeur de l'école d'immersion Hastings à Saint-Vital.

«Pour moi c'est le temps d'un changement. Il vaut mieux partir quand les choses vont bien que quand elles vont mal. C'est un bon temps pour partir: il ne semble pas y avoir de crise».

«Les problèmes qu'il y a eu, si on veut les appeler ainsi, sont derrière nous», remarque celui qui a assumé la direction générale de la division les trois dernières années. (*Omer Fontaine évoque les débats en faveur d'un retour du programme 50-50 à Saint-Pierre-Jolys*).

«Quand j'ai pris le poste, je m'étais dit que je resterai entre 3 et 5 ans. Je pense que c'est le temps qu'il y ait du nouveau sang dans la Rouge.»

Comme directeur général, Omer Fontaine suggérait aux commissaires le genre de politique éducationnelle à mettre en place. Comme directeur d'école, il sera amené à appliquer et administrer les directives des commissaires.

À 39 ans, Omer Fontaine aura travaillé 19 années pour la Rouge. D'abord comme enseignant; puis, à partir de 1971, comme directeur de l'élémentaire à Saint-Pierre-Jolys. Enfin comme directeur général depuis 1984.



Omer Fontaine. Son remplaçant à la direction générale de la Rouge entrera en fonction le 3 août.

Décès

Louis M. Péloquin, époux d'Alda Desaultels, de Panorama City (Californie), décédé le 15 mars à l'âge de 77 ans.

Albert Boulet, époux de feu Adrienne Normandeau en première noce et de feu Alice Druwé en deuxième noce, anciennement de Dunrea, de Saint-Boniface, décédé le 25 mars à l'âge de 81 ans.

VIE SOCIALE

Yvonne Marie Rye (née Courchêne), épouse de feu Albert Rye, de Winnipeg, décédée le 25 mars.

Albertine Desautels (née Robidoux), épouse de feu Ernest Desautels, de Winnipeg, décédée le 26 mars à l'âge de 90 ans.

William Joseph Grouette, époux de feu Albina Grouette, de Winnipeg, décédé le 25 mars à l'âge de 78 ans.

Albert Charrette, époux de feu Marguerite Gomien (née Tourand), de Marchand, décédé le 24 mars à l'âge de 86 ans.

Léona Sale (née Gariépy), épouse de feu Alonzo Gariépy, de Saint-Boniface, décédée le 27 mars à l'âge de 84 ans.

Adélard Talbot, époux d'Elida (née Desrochers), de Saint-Léon, décédé le 12 mars à l'âge de 75 ans.



Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

SAINT-BONIFACE



«C'est une bâtisse qui mérite d'être démolie», a affirmé l'avocat de la banque. Et les élus municipaux étaient d'accord, lundi 30 mars.

Ainsi la Banque de commerce, angle Marion et Taché, construite en 1911, sera démolie, cédant sa place à une nouvelle construction genre «strip mall». De la façon qu'on construit de nos jours, on doute que le nouveau développement méritera un jour le titre d'immeuble historique.

Aller jusqu'au bout

«Voilà, j'ai fait ma part. Maintenant, je vais pouvoir me reposer un peu!»

«Il me semble que je vais manquer les membres de mon groupe. Nous avons tellement bien échangé ensemble!»

«Une rencontre de moins par semaine? Tu peux être certain que je vais en profiter!»

«J'espère qu'on va tous se retrouver l'automne prochain. Me semble qu'on ne fait que commencer à se comprendre vraiment!»

«En voilà deux étapes de vécu. Et je ne vois aucun fruit. Je n'ai pas de temps à perdre. Ils ne m'y reprendront pas, ça c'est certain.»

«Notre animateur n'avait pas les réponses à nos questions. Alors, à quoi ça sert de se rassembler? On en retire moins que rien!»

On les entend, ces remarques, au café du coin le matin, et à la bière le soir.

On les devine dans les conversations au téléphone, dans les quelques mots échangés au supermarché, dans les confidences de portes entre-ouvertes.



Claude BLANCHETTE

On les retrouve dans les bribes de conversation arrachées à la télévision, le temps d'une annonce commerciale.

Ce sont «des» réactions de personnes qui termineront cette semaine la seconde étape de Renouveau. Voilà six semaines que des petits groupes de partage se rencontrent afin d'échanger sur la Parole de Dieu, afin de prier en Église.

Voilà quarante-deux jours que des activités viennent redonner souffle et vie à la communauté chrétienne. Voilà une demi-douzaine de dimanches aux liturgies spéciales, un bon nombre de secondes-prières volées à un horaire étouffant.

Et maintenant, que vais-je faire?

Reléguer l'expérience comme un doux souvenir avec l'album de photos de noces? Laisser le tout au fond d'une commode avec les jouets brisés et le linge à rapiécer? Reprendre ma vie là où je l'avais laissée à la fin février, comme si ce vécu n'avait été qu'un rêve ou encore qu'un mauvais cauchemar?

Ou aller jusqu'au bout!

Il s'est opéré chez moi de petits changements au contact des autres.

Aller jusqu'au bout ce serait peut-être accepter de reconnaître ces transformations et de les poursuivre.

Matin, midi et soir

Je me suis donné plus de temps de prière, de temps de réflexion et de méditation depuis un temps.

Aller jusqu'au bout, ce serait peut-être continuer à me réserver des minutes-prières matin, midi et soir.

Je suis devenu plus conscient que nous construisons ensemble l'Église de chez-nous, que j'en suis une partie prenante.

Aller jusqu'au bout ce serait peut-être ne pas tout remettre sur le dos du prêtre, mais accepter de faire ma part, de porter ma communauté dans mon coeur et de chercher des moyens pour la faire grandir.

Je suis devenu plus sensible aux autres, à ceux qui souffrent, qui sont seuls.

Aller jusqu'au bout, ce serait peut-être de continuer à donner à ma foi des Mains et des pieds.

Et encore, aller jusqu'au bout, ce serait...

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le **lundi par écrit et être payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots au maximum (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail**: des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs). **Salaire**: à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au **237-4823**.

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v², nylon sur jute à partir de 8,98$/v², peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Des Meurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

À LOUER: Norwood, un appartement de 4 pièces, près de l'hôpital. Libre le 1er avril ou le 1er mai. 450$ par mois. Composez le 235-1880.
505-

PEINTRE AVEC EXPÉRIENCE, à l'heure ou au contrat. Satisfaction garantie. Estimations gratuites. Composez le 233-0772.
506-

PROGRAMME de nutrition et de contrôle de poids. Multi-vitamine liquide pour enfants; liquide externe pour soulager l'arthrite; jus Aloès Vera. Composez le 269-3065.
487-

EAU PURE: Le chlore, fluor et l'asbestos de votre robinet peuvent nuire à votre santé. Analyse d'eau gratuite. Distillateur. Composez le 269-3065.
488-

À VENDRE: maison de deux chambres à coucher, garage double, patio, grand hangar, sur lot de 100 pieds de façade, très bien entretenue, rue Principale, La Broquerie (Manitoba). Composez le 424-5229.
493-

RECHERCHE: Une gardienne pour garder une fille de 12 mois, du lundi au vendredi. Non-fumeur préférable. Composez le 453-2234 après 18h.
494-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, rue Dumoulin. Libre le 1er mai. Composez le 775-3962 le soir.
495-

À VENDRE: Une table 42 x 48 avec 2 rallonges de 18", 40$, une sécheuse en bon état 150$, lit de bébé en très bon état, matelas neuf, 35$. Composez le 256-6233.
496-

RECHERCHE: Une dame avec expérience pour garder un garçon de huit mois les jeudis et vendredis dans mon foyer. Composez le 233-0577, après 18h.
498-

À LOUER: Maison, 5 km à l'est de Sainte-Anne, trois chambres à coucher, 400$ par mois plus services. Libre le 1er mai. Composez le 1-422-8081.
500-

À VENDRE: Un ensemble de chambre à coucher, six pièces, sommier et matelas inclus. 350$. Composez le 256-8149.
501-

CÉLIBATAIRES: Vous n'avez rien à perdre en composant le 949-9139. Le Dating Place est presque parfait. Amour, chance et habileté produisent des couples idéaux. 305-504, rue Main.
502-

FEMMES CÉLIBATAIRES: Manque-t-il quelque chose dans votre vie? Vous pouvez trouver de jeunes hommes remarquables au Dating Place en composant le 949-9139. 305-504, rue Main.
503-

JE CHERCHE À LOUER: Un chalet à la plage Albert du 27 juillet au 8 août. S'il vous plaît contacter Denis au 233-8305.
504-

Nécrologies

Léo Ayotte

Soudainement, le 29 mars à sa résidence, à Saint-Jean-Baptiste où il y demeura toute sa vie, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Léo W. Ayotte. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse Berthe (née Rajotte), son fils unique Gilbert, sa femme Jeannine (née Collette), ses 4 petits-enfants, Patrick, Danielle, Brian et Brigitte.

Ils fêtaient leur 40e anniversaire de mariage au mois de novembre dernier.

Il laisse ses deux frères, Armand et son épouse Marie-Ange, Jacques et son épouse Solange ainsi que deux soeurs, Mme Annie Bruyère et Mme Olive Haley et son époux Jack de Ste-Catherine en Ontario. Il fut précédé par ses parents Albert et Aurise (née Roy) en 1959, ses trois frères, Wilfred et Edmond en 1956 et Maurice en 1977. Ses deux soeurs, Yvonne en 1962 et Irène en 1983.

Il était membre actif du Conseil Montcalm #5413 des Chevaliers de Colomb et aussi initié au 4e degrée du Conseil Louis-Riel dont il prenait une part très active.

Il sera regretté par de nombreux neveux, nièces et amis car Léo avait un grand coeur.

Les prières et les funérailles eurent lieu le jeudi 2 avril en l'église de Saint-Jean-Baptiste. La messe fut célébrée par l'abbé Gérald M. Lévesque. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, Rhéal, Don et Doug Ayotte, Philippe Dansereau, Ricky Rajotte et Rollie Richardson. Les funérailles furent dirigées par Morris Funeral Home.

ALBERT BOULET
du 27 octobre 1905
au 25 mars 1987

À la douce mémoire d'Albert Boulet, originaire de Dunrea au Manitoba, plus récemment de Saint-Boniface au Manitoba.

Monsieur Boulet fut précédé dans la tombe par ses soeurs Antoinette, Mathilda, Marie et Antonia; ses frères Lucien, René et Dominique; ses épouses Adrienne Normandeau (1966) et Alice Druwé (1982) et son fils Jean-Marie (1986). Il laisse à partager l'amour de Dieu, dans l'attente de la Résurrection, ses enfants Anne-Marie (Maurice Côté), Loraleigh Delain, François (Jeannette Korycki), Paul (Nellie Yaremko), Aurélie, Jeanne (Guy Paradis), Thérèse (Anthony Holman) et ses beaux-fils Roger Druwe (Lise Hamelin), Georges Druwé (Simone Bazin), Denis Druwé (Pauline Levasseur) et Louis Druwé (Lucille Routhier): 36 petits-enfants; 15 arrière-petits-enfants; ses soeurs Jeanne, Aline, Bernadette, Lucie et Yvonne; ses frères Joseph et Napoléon ainsi que de nombreux parents et amis.

Les prières avaient lieu le vendredi 27 mars à 19h30 en l'église du Précieux-Sang au 200, rue Kenny à Saint-Boniface. Le lendemain, soit le 28 mars à 10h30, le R.P. Aurèle Lemoine, o.m.i., célébrait la Messe de la Résurrection en l'église du Précieux-Sang où se terminait le service. La crémation suivit.

La direction des funérailles de monsieur Albert Boulet avait été confiée au Salon mortuaire Desjardins.

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Rien n'est acquis, surtout pas la santé!



Johanne BRIEN

En toute liberté

Récemment, il m'est arrivé un accident vraiment bête. Une chute dans un escalier et comme résultat une vraie bonne fracture au bras droit.

Moi qui suis droitière et de plus tellement malhabile avec ma main gauche, vous pouvez certainement imaginer la situation.

Les deux premières semaines, ce fut la panique. Jusqu'à cet incident, j'avais toujours joui de l'usage de tous mes membres. J'ai donc dû apprendre à fonctionner tant bien que mal avec un seul bras.

Laissez-moi vous dire que cela implique un lot de frustrations. Tous les gestes que l'on accompli quotidiennement et machinalement comme: travailler, conduire l'auto, cuisiner, ouvrir une porte, se verser un café sans le renverser et se brûler, deviennent de vrais exploits!

Heureusement, je sais que, pour moi, ce n'est que temporaire. Mais ceci m'a amené à réfléchir à la situation des gens handicapés d'une façon permanente. Croyez-moi, le monde est toujours conçu en fonction des bien-portants.

Certes, il y a eu des améliorations apportées, comme, par exemple, des rampes d'accès à différents endroits, du stationnement, la traduction simultanée de certaines émissions pour les mal entendants.

Je me suis posée les questions suivantes: Est-ce que c'est assez? Peuvent-ils jouir complètement de tout ce que le monde peut apporter d'intéressant?

Les réponses, malheureusement, sont clairement négatives. Beaucoup d'endroits sont encore difficilement, ou pas du tout, accessibles à ces personnes.

Je pense ici à certaines bibliothèques, restaurants, édifices publics, salles de concert et j'en passe. Ces personnes, je ne devrais pas avoir à le rappeler, sont membres à part entière de notre société et ont le droit de vivre pleinement et sans restriction.

Comme je le disais, aucun n'est à l'abri d'un accident. Que ferions-nous si, demain main, nos activités habituelles devenaient tout simplement impossibles à accomplir?

Je ne crois pas qu'il faille attendre un accident pour réfléchir à cette question.

À mon avis, ce ne serait pas tellement plus onéreux ou difficile de planifier avant de construire, ou de modifier les endroits existants. C'est juste une question de bon sens et de justice.



Les enfants de
Albert et Clara Desautels
vous invitent à célébrer
avec eux le
55e anniversaire de mariage
de leurs parents
À l'occasion un thé-rencontre aura lieu
de 14h à 17h
le dimanche 12 avril 1987
à la salle de Saint-Georges
Saint-Georges (Manitoba)

Aucun cadeau s'il vous plaît
Votre présence en sera un.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

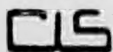
TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

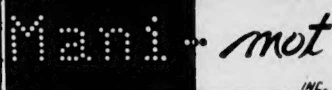
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accredités

R.T. ROBERT & COMPANY
comptables en management accrédités
R.T. Robert, c.m.a./R.A. Balcaen
Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.
(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

TRADUCTEURS AGRÉÉS



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

MÉTIERS

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823***
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

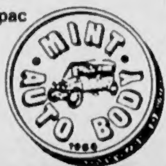
*à votre service au **237-4823***
David McNair

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière



Venez nous voir!

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

AGENTS D'IMMEUBLES




L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS




DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

soutenez votre radio communautaire !

CFRM FM 101,5

Appui (sans engagement financier) ☐

Membre 20,00$ ☐

Organisme 100,00$ ☐

Don ______________________ $

La Radio communautaire du Manitoba inc.
340, boulevard Provencher
C.P. 96
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 233-4243

Supplément à La Liberté du 3 avril 1987.

Les orientations de votre radio:

En tant qu'organisme communautaire, la Radio communautaire du Manitoba veut mettre en ondes la vie de tous les jours de la communauté franco-manitobaine. Elle s'adresse donc à tous les groupes d'âge. Pour accomplir ce but, la radio communautaire s'est dotée des orientations générales suivantes pour ce qui est de la programmation:

- offrir un nouvel outil de communication à la population francophone du Manitoba
- refléter la culture francophone en offrant à des bénévoles la possibilité de préparer et d'animer des émissions de leur choix
- sensibiliser les francophones en leur donnant de l'information au sujet des services et des activités mis sur pied pour eux
- fournir des renseignements concrets, des conseils et suggestions pratiques dans divers domaines
- refléter les préoccupations, les intérêts et la réalité de la communauté francophone
- diffuser des émissions qui encouragent l'enrichissement et la participation des individus et de la communauté
- faire connaître les artistes francophones ainsi que d'autres formes d'expression culturelle et artistique
- présenter des nouvelles surtout d'intérêt local, ensuite régional, national et international

Où en est rendu le projet?

Des demandes ont été faites

- **Au CRTC**... ce qui nous manque pour qu'il nous accorde une licence, c'est l'appui moral et financier de la communauté...
- **Au gouvernement fédéral**... les indications sont très bonnes pour une aide financière à condition que nous puissions démontrer l'appui de la communauté...
- **Au gouvernement provincial**... le support est là à condition que la communauté soit prête à faire sa part...

Votre appui est indispensable!

Envoyez votre coupon d'appui dès aujourd'hui

La Radio communautaire c'est vous!

Pour plus de renseignement:

La Radio communautaire du Manitoba inc.
340, boulevard Provencher
C.P. 96
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 233-4243

Au coeur de la plaine une nouvelle radio s'amène!

CFRM FM 101,5

Radio communautaire du Manitoba inc. prévoit être en ondes dès 1988.

Qu'est-ce que la radio communautaire?

La Radio communautaire du Manitoba inc. est un projet amorcé par un comité de bénévoles, appuyé par plusieurs groupes de la communauté, dont l'objectif est de lancer un nouveau poste de radio francophone au Manitoba. Cette station de radio FM à but non lucratif offrira une programmation préparée par des gens de chez nous avec l'aide de professionnels de la radio.

Le rayonnement de diffusion:



☐ réception garantie

☐ réception anticipée

La programmation proposée:

	Lundi au vendredi	Samedi	Dimanche
7h00	Les beaux matins (émission réveil matin)		
9h30	Tribune téléphonique (ligne ouverte sur sujets variés)		
10h00	Le gramophone (musique continue)	La grasse matinée	La messe du dimanche (en direct)
11h00		Pêle-mêle (s'adresse aux enfants)	
12h00	On se cause (dialogue humoristique avec invités)	Au fil de l'heure (interviews avec des membres de la communauté)	L'oreille classique
13h00	A vous (auto-promotion par organismes franco-manitobains)	Sons et rythmes (concerts préenregistrés et en direct)	Musique d'ici et d'ailleurs
14h00			
15h00	Au rythme de la prairie (musique continue)	A loisirs (ligne ouverte avec conseils pratiques)	Il était une fois (contes et histoires d'autrefois)
16h00			Propos et musique (anecdotes et observations)
17h00	Informactualité (magazine d'actualité)	Rock doux (musique rock léger)	
18h00	Et ça tourne (musique continue)		L'entre deux (revue de l'actualité)
18h30	Bonsoir les enfants (contes et récits pour enfants)		
19h00	En avant la musique (animé par des bénévoles)		A la brunante (actualité scientifique, religion, philosophie, etc...)
20h00		Rockomania (musique rock accentué)	

* Les nouvelles seront offertes à la demi-heure (7h30, 8h30, etc.)
* 65% musique francophone; 35% musique anglophone
* 70% contenu musical, 30% contenu verbal

soutenez votre radio communautaire !

CFRM FM 101,5

NOM: ______________________

ADRESSE: ______________________

______________________ C.P.: __________

TÉLÉPHONE: ______________________

N.B.: Votre appui moral ne vous engage à rien financièrement

La Radio communautaire du Manitoba inc.
340, boulevard Provencher
C.P. 96
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 233-4243